Vol 17 # 08 • Du 23 au 29 Août 2023
Haïti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



# HAÏTI LIBERTÉ
JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

# UNE MISSION DU KENYA VISITE HAÏTI



Voir page 3

La délégation de sécurité kényane en mission d'évaluation en Haïti a rencontré le Premier ministre Ariel Henry, des membres de son gouvernement, des dirigeants du Haut Conseil de la Transition et des membres du Haut état-major de la police nationale

# DÉCLARATION DE CHERIZIER, RÉPONSE DES ÉTATS-UNIS !



Voir page 3

Jimmy Cherizier, lors de son point de presse, le jeudi 17 Août 2023 a fixé sa position sur l'éventuelle arrivée de la force policière kényane



















1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com



# Dehors Ariel Henry ! Dehors Joe Biden ! A bas toute intervention !

**Par Berthony Dupont**

Les préparatifs vont bon train pour souiller une fois de plus le sol national haïtien avec une force étrangère charpentée par les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Organisation des Nations-Unies. L'arrivée, en effet, en Haïti, le dimanche 20 août 2023, d'une délégation kenyane en mission d'évaluation sur la situation d'insécurité de façon à déterminer les moyens nécessaires pour le déploiement d'une force d'intervention non onusienne illustre que les forces impérialistes ne badinent pas. Elles sont à l'œuvre dans leurs méthodes, leurs tactiques pour essayer par la force, de refaire leur image à travers le gouvernement de facto qu'elles ont imposé au pays.

Sous le fallacieux prétexte de lutter contre les gangs, il est révoltant de voir les contorsions que fait le véritable instigateur du complot, le cerveau de l'opération pour défendre ses complices, ses exécutants de la sale besogne qui intensifient la violence et l'insécurité tout en semant la mort et le désastre dans le camp du peuple. Comment interpréter autrement, les dernières attaques survenues à Tabarre, à Carrefour-Feuilles et d'autres endroits de la région métropolitaine de Port-au-Prince, qui ont totalement bouleversé la population, si ces derniers événements criminels ne sont que pour forcer la population à consentir à leur projet d'intervention militaire comme unique alternative ?

C'est avec une ironie magistrale que les premiers responsables de la situation présente, prétendaient-ils y remédier. Joe Biden, la classe politique haïtienne, sa marionnette Ariel Henry et d'autres pays subalternes comme le Kenya organisent l'invasion d'Haïti afin d'empêcher le peuple haïtien le soin de résoudre la crise qu'ils ont provoquée et alimentée. Il ne fait aucun doute que la mission d'évaluation kenyane est en Haïti pour d'autres raisons, dans la mesure où, tout le monde connaît déjà l'état des lieux et les forces en présence. Les renseignements dont les forces obscures gouvernementales et impériales se sont servies pour défendre leur cause ne sont pas justifiés.

Ce ne sont que des affirmations fantaisistes, alarmistes, sans preuves et contraires à la réalité, puisque les groupes de bandits criminels qui terrorisent la population sont totalement à leur service. Ce sont leurs hommes de main qu'ils avaient utilisés pour combattre et déstabiliser l'ancien Président puis l'assassiner. Voilà pourquoi ces escadrons de la mort, malgré tous leurs crimes n'ont reçu aucune menace ni de la part des grandes puissances ni de l'actuel régime dit de Transition. Le cynisme de Washington à cet égard est justement de maquiller les structures archaïques dictatoriales qui sévissaient dans le but évident de consolider l'emprise de leur domination économique, politique et également contenir toute poussée révolutionnaire en mesure de prendre naissance.

Ce qu'il faut toutefois retenir, c'est que les impérialistes parlent de la descente en enfer d'Haïti, sans jamais mettre en cause leur complicité d'ingérence ni insister sur le comment le pays est-il arrivé à un tel niveau d'effondrement ?

Ce que vit Haïti présentement est une autre forme de coup d'Etat orchestré par Washington avec ses alliés prêts à sacrifier et à trahir les intérêts et les aspirations de la cause populaire comme au Pérou où le Président légitime, populaire et constitutionnel, Pedro Castillo, a été destitué le 7 décembre 2022 par le Congrès puis arrêté et emprisonné jusqu'à aujourd'hui par le régime de Boluarte, contrôlé évidemment par Washington.

Dans cette affaire, comme pour tout, les faits sont clairs et parlent d'eux-mêmes. Puisque le lendemain du coup, 8 décembre, les États-Unis ont salué les putschistes péruviens et se sont engagés à travailler avec la nouvelle Présidente tout en massacrant les masses péruviennes. Rien ne se fait au hasard, Ariel Henry n'est pas un accident de l'histoire, il joue un rôle clé, si l'on prend en compte les grandes lignes de la politique haïtienne recommandées bien avant l'assassinat du Président Jovenel Moise par l'ancienne ambassadrice américaine en Haïti, Pamela White, lors d'une audition devant le Comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants du Congrès américain.

L'objectif de l'impérialisme américain et de l'oligarchie est d'établir une période de répression et d'oppressions dont le but fondamental demeure la liquidation de toute résistance populaire afin que leur domination s'accélère et s'affirme davantage. Combien de crimes, de terreur et de souffrance, les impérialistes canadiens, américains et leurs alliés occidentaux vont-ils encore commettre et justifier au nom de cette intervention armée qu'ils planifient afin de continuer à bafouer et tromper les masses haïtiennes ?

A ce compte, nous de *Haïti Liberté*, nous renouvelons notre attachement et notre conviction à la lutte du peuple haïtien et sommes contre toute forme d'intervention étrangère dans le pays. Que le peuple haïtien suive l'exemple de leurs ancêtres, nos valeureux Cacos, ces « bandits » qui ont résisté aux assauts des marines américains en 1915.

Dans ce contexte, nous nous opposons à toute invasion, sanction ou ingérence militaire soutenue par les États-Unis, la France dans certains pays en Afrique, révoltés contre la colonisation, la domination et l'impérialisme. Ainsi, nous apportons toute notre solidarité au peuple frère du Niger tout en lui disant que le peuple haïtien est à ses côtés.

Dehors Ariel ! Dehors Biden! Dehors Macron ! A bas toute intervention impérialiste visant à maintenir la domination politique, économique et la surexploitation perpétuelle des peuples en lutte ! Vive la résistance des masses haïtiennes.

# Une mission du Kenya visite Haïti



L'Ambassadeur Georges Orina, a dirigé la délégation kenyane en visite en Haïti

Par Marie Laurette Numa

Le dimanche 20 Aout 2023, une délégation de 10 personnes venue du Kenya est arrivée en Haïti, à bord du vol régulier American Airlines (AA 819) provenant des Etats-Unis d'Amérique. Elle a été accueillie à l'aéroport international par les membres du régime de facto au pouvoir qui ont vu que leur rêve est en route de se réaliser, de sorte qu'ils puissent rester beaucoup plus longtemps au contrôle de l'Etat haïtien.

Cette délégation a été vite conduite à la cloche de bois au terminal de l'Aérogare Guy Malary, sans doute pour éviter que les journalistes leur posent des questions sur leur vraie mission pour laquelle ils ont été embauchés par les Etats-Unis. Et juste après quelques formalités, la délégation escortée par des policiers haïtiens a pris la direction de Tabarre pour se rendre sans doute au bureau du gouverneur de l'ile, l'Ambassade américaine.

Cette délégation serait comme un prélude à la mission militaire ou policière kenyane de 1000 individus qui devrait arriver prochainement pour renforcer les capacités de la Police nationale. Leur principale tâche pour le moment de 3 jours qu'elle aura à passer dans le pays serait de collaborer avec le haut commandement de la Police Nationale d'Haïti (PNH) afin de développer un quelconque plan de sécurité qui visera les zones où les gangs armés s'établissent et qui mériteraient l'intervention d'une force robuste. En fait, un document présentant une cartographie des gangs sur le territoire national préparé par les responsables de la police sera soumis aux membres de la commission.

Cependant des observateurs politiques se demandent si réellement le chef de la police Frantz Elbé aura le courage de lister tous les commissariats de police qui sont infestés de gangs dont lui-même un ancien membre du Fantom-509 avec Vitelhomme Innocent et tant d'autres qui faisaient partie de cette association de malfaiteurs sous la direction du Secteur Démocratique Populaire (SDP) des anciens sénateurs, Antonio Cheramy (Don kato), Nènèl Cassy, Ricard Pierre, de l'ex-maire Rony Colin, de Me André Michel et de Marjory Michel pour ne citer que ceux-là ?

Dans un communiqué publié par la Primature, il est mentionné par ailleurs que la mission d'évaluation du Kenya a rencontré des membres du gouvernement que dirige Ariel Henry, du Haut Conseil de la Transition (HCT) de Mme Mirlande Manigat, du Haut état-major de la Police nationale d'Haïti (PNH), des membres du corps diplomatique sans oublier le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH).

Selon les premières déclarations de cette délégation kenyane dirigée par l'Ambassadeur Georges Orina, Directeur Général des Affaires bilatérales et politiques, du Ministère des Affaires étrangères et de la diaspora du Kenya « *Nous sommes là pour évaluer les besoins de la Police Nationale d'Haïti, mieux comprendre la situation et faire de notre mieux pour venir en aide au Peuple Haïtien* »

Au sujet de cette délégation, Me André Michel Porte-parole du secteur Démocratique et Populaire (SDP), a ainsi réagi sur son compte X (ci-devant Twitter) : «*Nous ne pouvons pas sortir du joug du phénomène du kidnapping et de l'insécurité sans l'aide d'une force internationale. Le peuple haïtien acquiesce au déploiement d'une force multinationale devant appuyer la police dans la lutte contre l'insécurité et le kidnapping*»

Les dirigeants de l'Accord de Montana ont également donné leur opinion sur la délégation, ils ont tout bonnement souligné dans une note que « *Le peuple haïtien ne participera jamais au complot d'invasion, qui vise à l'asservir, sous couvert de lui venir en aide* ».

# Déclaration de Chérizier, réponse des Etats-Unis !



Le Chef du G9 Jimmy Chérizier

Par Isabelle L. Papillon

Le jeudi 17 Août 2023, le citoyen haïtien, l'ancien policier Jimmy Chérizier alias Barbecue avait invité la presse de sorte qu'il donne lui aussi son opinion sur le destin de la nation face à cette force policière kenyane annoncée pour rétablir la sécurité dans le pays.

Après avoir salué les différentes presses présentes et les avoir remerciés pour avoir répondu à son invitation, Chérizier entra directement dans le fond de son sujet, à savoir la force militaire.

Selon lui, « *la force étrangère sera uniquement applaudie sous les conditions suivantes :*

1... Arrestation du Premier ministre de facto Ariel Henry qui a contribué à mettre le pays dans cette situation.

2...Arrestation d'oligarques corrompus, de politiciens corrompus et de policiers qui vendent les armes dans les quartiers populaires;

3...Sécurité pour que la vie puisse reprendre comme il se doit dans le pays.

*Cependant étant des enfants de Jean Jacques Dessalines, ayant son sang qui coule dans nos veines, les choses se passeront différemment si cette force viendrait à commettre des abus dans les quartiers populaires.*

*2023 n'est pas 2004, et le problème actuel est bien plus grave qu'avant.*

*Si nous constatons que cette force étrangère viole les femmes et les filles comme les agents de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah) l'avaient fait en 2004 ;*

*Si nous constatons que cette force étrangère viole les jeunes garçons comme les soldats uruguayens l'avaient fait en 2004 ;*

*Si cette force « apporte le Choléra » comme les casques bleus Népalais l'avaient fait.*

*Si les agents de cette force viennent dans les quartiers défavorisés (ghettos) pour ouvrir le feu, tuer les gens ou les massacrer comme bon leur semble.*

*Nous les combattrons jusqu'à notre dernière goutte de sang et ce n'est pas le G9 seul qui le fera, mais le peuple haïtien. Nous avons le devoir et la responsabilité de protéger et de défendre notre dignité et aussi de pouvoir vivre comme des êtres humains.* »

Le département d'état américain n'a pas tardé à répondre Chérizier en ces termes :

« *Le gouvernement américain condamne dans les termes les plus fermes les actions et les déclarations des chefs de gangs comme Chérizier qui ont paralysé une grande partie de Port-au-Prince et du département de l'Artibonite et déplacé plus de 100 000 Haïtiens.*

*L'administration américaine continuerait à œuvrer pour tenir pour responsables ceux qui, en Haïti, commettent des violations flagrantes des droits de l'homme et une corruption importante*

*Les États-Unis ont sanctionné Chérizier en décembre 2020 dans le cadre du programme mondial de sanctions Magnitski pour violations des droits humains en relation avec son rôle dans l'attaque de La Saline. La violente attaque lancée contre la population du quartier défavorisé de Port-au-Prince en 2018 qui a fait au moins 71 morts.*

*Chérizier a également été désigné par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies pour son rôle dans la crise économique et humanitaire qui a paralysé Haïti en 2022. Le chef de gang est accusé du blocus du plus grand terminal pétrolier de la capitale, Varreux, qui a déclenché une crise nationale du gaz et de l'électricité.*

*Notre soutien à la création d'une force multinationale pour restaurer la sécurité et la stabilité en Haïti reste inébranlable* » a déclaré le porte-parole du Département d'état américain par courrier électronique à la voix de l'Amérique (VOA).

# Le processus de l'errance selon le paradoxe de la performance défaillante




Le processus de l'errance collective haïtienne

Par Erno Renoncourt

*(Partie II)*

Précédemment, nous avons montré que par sa non intégration dans un écosystème d'information harmonisé et structuré autour du registre national de la population, le système de l'état civil haïtien nourrit l'impensé stratégique de la gouvernance du pays. Et cela, bien évidemment, au grand bonheur des acteurs nationaux, étatiques et non étatiques, et internationaux qui trouvent ainsi des raisons et des moyens d'entretenir l'errance collective au bénéfice de leur propre performance. Cela donne lieu à ce paradoxe que nous appelons **le bug de la performance défaillante**.

Notre propos, dans cette seconde partie et dans la dernière qui suivra, sera d'expliciter le mécanisme de fonctionnement de ce bug, car il est l'une des différentes failles qui guident la trajectoire continuelle défaillante du pays. Ces failles organisationnelles, présentes dans toutes les institutions haïtiennes, sont entretenues à dessein pour plomber l'écosystème des données nationales de la prise décision. Et cela, malgré la présence dans ces institutions et ces organisations d'un staff managérial et des ressources humaines académiquement bien étoffés, tout au moins en termes de titres et de diplômes. Ce qui donne lieu à un autre paradoxe : **plus les institutions haïtiennes recrutent des ressources humaines anoblies par les grandes universités étrangères, plus l'écosystème organisationnel du pays est défaillant et dépend de l'assistance internationale**.

**Le génome de l'indigence**

Et tout le drame national est là est dans les rétroactions circulaires entre ces deux paradoxes. En effet, alors qu'il est reconnu que les données constituent la valeur stratégique qui alimente le moteur du processus de la décision, combien crucial pour l'élaboration des politiques publiques probantes[1], ce champ est très peu couvert par l'enseignement et la recherche en Haïti. En 2015, j'avais fait une intervention à l'École Nationale d'Administration et des Politiques Publiques (ÉNAPP), pour les étudiants de la 3eme cohorte sur le thème : quels sont les outils technologiques et méthodologiques qui supportent le processus décisionnel du modèle managérial haïtien ? Au terme de cette causerie, j'avais attiré l'attention des responsables de l'Office du Management des Ressources Haïtiennes (OMRH) et du coordonnateur général de l'ÉNAPP sur le fait que ce centre de formation professionnel n'offrait à ses étudiants-gestionnaires et stagiaires aucun cours sur la modélisation des données et les pratiques de la prise de décision. Mais ils n'y avaient donné aucun suivi.

Récemment encore, j'ai récidivé en 2021, en proposant aux responsables du Centre de Formation et de Perfectionnement des Agents de la Fonction Publique (CEFOPAFOP) de repenser le modèle d'affaires de la stratégie de formation de cette institution. Car l'erreur est de croire qu'on peut se contenter de donner des cours sur la bonne gouvernance et la gestion axée sur les résultats, sans penser ce besoin de formation en fonction des défaillances des processus organisationnels. Et c'est du reste pourquoi les ressources humaines sont l'un des domaines métiers où il y a le plus d'incompétents en Haïti. Les gestionnaires qui exercent ce métier ne comprennent rien aux processus des organisations pour lesquelles ils recrutent et planifient des formations. Dans le même ordre d'idées, en 2022, après avoir constaté, au cours d'une étude, de nombreuses errances dans les données organisationnelles, qui ont servi de socle pour promouvoir des projets, grandement médiatisés, dans le domaine de l'éducation, j'ai proposé à quelques recteurs et responsables d'université d'intégrer dans leur offre de formation, un module dédié à **la structuration des données et modélisation de la connaissance pour la prise de décision**. Et comme toujours, tout ce qui ne vient pas du Blanc n'a aucune valeur pour les décideurs et chercheurs haïtiens. Car ils ne sont motivés que par l'appât des ressources de l'assistance internationale.

Nous assumons que si les défaillances du pays restent invariantes, malgré l'assistance internationale, c'est parce que la base factuelle qui nourrit la connaissance nécessaire à la prise de décision et les méthodes pour bien conduire les évaluations sont en opposition avec le système national de valeurs. Le management stratégique, économique, politique et académique haïtien est un management qui récompense l'insignifiance et la soumission. Or comme le dit Dean R. Spitzer, c'est le système de récompense qui régule le comportement. Très souvent, les acteurs stratégiques haïtiens mettent en avant la singularité shitholique d'Haïti pour dire que ce pays a sa propre réalité. Mais ils oublient les « possibles pour une autre réalité n'existent pas à priori quelque part. Il faut les construire. Et c'est un processus qui prend du temps et exige des ressources[2] » humaines ayant des compétences distinctives[3]. Nous insistons sur ces faits, car si on ne comprend pas bien le lien entre le foutoir de l'écosystème de la prise de décision, l'indisponibilité des acteurs métiers pour l'éthique, on ne pourra pas comprendre l'enchevêtrement des paradoxes dans le cycle des turbulences qui donne à Haïti ses attraits shitholiques.

Dans certains contextes humains, la complexité de la prise de décision est occultée savamment par des cycles d'urgence portés par des managers et des experts, souvent crapules, parfois incultes, qui assument ne pas avoir du temps pour l'intelligence. En ces lieux d'indigence, "l'opportunisme malsain, les finalités personnelles et les jeux politiques s'imbriquent étroitement[4]" dans une même volonté d'étouffer les dilemmes au lieu de les résoudre. Et conséquemment, on ne saisit pas l'intelligible réseau de failles qui anime la tectonique de l'indigence nationale. Ainsi, on continuera de faire des élections, changer de constitution, promouvoir des réformes, s'engouffrer dans des luttes "antisystème", sans jamais pouvoir agir intelligemment sur les défaillances. Ainsi, on alimente l'impuissance collective par le désengagement citoyen. Car rien ne rend plus impuissant que de s'entêter à appliquer des solutions simplistes, connues d'avance à des problèmes dont les causes sont occultées, dissimulées à dessein ou méconnues[5].

Paradoxalement, les universités et la recherche ne s'intéressent nullement à ces domaines problématiques invariants. Or, dans un pays reconnu pour être le plus corrompu de la Caraïbe et l'un des plus corrompus au monde, ce devait être leur rôle de proposer des formations sur les champs de la prise de décision et de la prospective éthique. Nous cherchons à prouver qu'il existe bel et bien un contexte culturel, nourri par des médiocrités collectives, que nous appelons indigence, qui refuse l'apprenance et qui explique l'enlisement du pays dans cette perte de sens (insignifiance). Le démiurge blanc, que l'on croit tout puissant, et que l'on prend, à tort ou à raison, comme bouc émissaire de nos malheurs, ne fait que ce que fait tout bon jardinier intelligent : connaissant la nature des terres et la culture des fermiers, il choisit les grains à leur proposer. Ceux-ci surveillent les saisons de pluie et ensemencent les grains qui germeront, croitront, fleuriront et produiront des fruits qui inciteront la foule à venir moissonner. Chacun y trouve son compte.

**Le foutoir décisionnel**

D'ailleurs, très peu de décideurs haïtiens savent que "la prise de décision n'est qu'un processus d'apprentissage par lequel on estime la valeur relative de plusieurs scénarios opposés[6]". Ce qui rend indispensable l'existence et la prise en compte d'une pensée critique. Or, les décideurs haïtiens, dans leur immense majorité, préfèrent s'en remettre aux jugements de ceux et de celles qui leur sont redevables et aux opinions de ceux et celles qui leur prêtent une allégeance indéfectible. Cette posture d'insignifiance est ainsi résumée par John Maynard Keynes : « Il n'y a rien qu'un gouvernement (surtout quand il est insignifiant) déteste davantage que d'être bien informé ; cela augmente considérablement la complexité et la difficulté du processus menant aux décisions[7] ».

C'est justement la recherche de ce simplifié, greffé sur la grande faille collective qu'est l'indigence, qui entretient l'errance collective par la culture du succès minimal insignifiant confortable que pratiquent les ressources humaines haïtiennes les plus académiquement auréolées. Voilà du reste pourquoi, en Haïti, Président, Premiers Ministres, Ministres, Sénateurs, Députés, Directeurs Généraux collaborent très peu avec des ressources humaines techniquement et éthiquement compétentes. Ils savent qu'ils n'ont pas besoin d'information objective, car ils assument qu'ils ne sont que des agents d'un système indigent qui prend ses décisions dans le foutoir que lui propose l'assistance internationale. Un foutoir qui ne cherche qu'à uniformiser les expériences humaines en proposant à tous la même solution simplifiante, indépendamment du contexte problématique. Ils oublient que dans un monde complexe, les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets. En effet, le contexte peut modifier la structure du problème par les boucles rétroactives que lui opposent les acteurs. C'est ce qu'Edgar Morin appelle l'écologie de l'action. Il faut donc résister à la tentation de la facilité, car comme l'a écrit Umberto Eco, « *À tout problème complexe, il existe une solution simple et elle est mauvaise[8]* ». Et dans le cas haïtien, cette solution de facilité consiste à faire des élections quel que soit le contexte. Même si les cinq dernières élections réalisées (2001, 2006, 2010, 2015, 2017) n'ont apporté que des crises en cascade qui ont conduit le pays dans cette gangstérisation stratifiée.

**Les processus organisationnels en boites noires**

Voilà pourquoi, il est utile de comprendre le fonctionnement des failles qui structurent l'errance haïtienne. Ainsi, certaines institutions peuvent être pourvues de ressources humaines détentrices de titres académiques et de diplômes universitaires prestigieux, et ne pas être moins que des boites noires du processus de l'errance collective. En effet, on serait tenté de croire, qu'en disposant de ressources diplômées et qu'en étant dirigées par des personnes qui jouissent d'une grande reconnaissance dans l'opinion publique, soit pour leur niveau de formation, soit pour leur engagement militant, les institutions haïtiennes échapperaient à la défaillance systémique. Mais rien n'est plus faux, car ce n'est pas tant la bonne volonté des décideurs qui imprime la marque de la prise de décision dans une organisation. C'est d'abord la maitrise des processus organisationnels, et ensuite la valeur du système d'évaluation et de récompense. Or tous les processus organisationnels des institutions haïtiennes sont enchevêtrés dans une complexité programmée pour empêcher toute forme d'intelligence. En




La carte Dermalog

outre, les ressources n'ont pas assez d'autonomie intellectuelle, d'indépendance, de pensée critique et d'engagement éthique pour questionner et remettre en cause les logiques d'intervention qui assurent leur renommée et leur réussite.

Derrière chaque acteur managérial, pilotant une institution haïtienne, qu'il soit doctoré ou incompétent, militant ou crapule accréditée, il y a des processus organisationnels défaillants qui dépendent de l'assistance internationale. Ces processus sont comme des territoires abandonnés qui servent de lieux d'expérimentation pour les agences internationales. Ce qui explique l'engouement de ces agences pour les institutions qui ont vocation à disposer :

D'une administration pourvue de ressources humaines incompétentes ou négligentes ;

D'un système d'information documentaire déstructuré ;

D'un tableau de bord décisionnel déficient ou inexistant ;

D'acteurs métiers insouciants, soumis, flexibles, inconscients, irresponsables et motivés par leur réussite personnelle ;

D'un management de redevance qui ne récompense que les cadres dont la compétence principale est la flexibilité.

Un tel enfumage condamne les institutions nationales à n'être que des boites noires, servant les desseins d'un ordre politique affreux, lui-même dépendant de son allégeance à l'ordre international indigent. Un ordre géopolitique déshumanisant que ceux qui dirigent les institutions nationales ne rechignent pourtant pas à servir. Et pour cause ! Car au demeurant ils trouvent en retour le bénéfice de menus avantages pour eux et leur famille : contact étroit avec l'expertise internationale, facilité de voyages à l'étranger, bourses d'études pour eux et leurs proches, impunité contre le vol et le crime, notoriété nationale et perspective de recrutement international, pour servir l'indigence à un niveau plus élevé dans les grandes agences internationales.

**L'écho-système paradoxal**

Voilà pourquoi les organismes internationaux, composés en majorité de fonctionnaires choisis pour leur flexibilité, leur allégeance ou redevances envers l'ordre national immonde de leur pays, ne peuvent être rien d'autres que des boites noires de l'indigence. De même, au niveau national, les organismes de droits humains, les organisations socio professionnelles militantes, qui sont financées par les agences internationales, ne peuvent jamais aller loin dans la critique contre l'ordre indigent national et international. Elles ne sont que des instruments exploités par l'ordre indigent international pour "régir" l'ordre indigent national. Ainsi, si elles se mobilisent contre un certain pouvoir politique, au niveau national, c'est soit pour reprendre les injonctions de l'ordre international, si le pouvoir a quelque orientation nationale, soit pour faire diversion et entretenir le mythe d'une opposition à l'indigence nationale. C'est la géostratégie de la déshumanisation qui diffuse ses propres échos en modes antagoniques. C'est ce que nous appelons ***l'écho-système*** paradoxal qui est animé par les fumiers communicants, ces PME de l'indigence, que sont les Politiques, les Médias et les Experts.

C'est en connaissance de cette donnée qu'on doit être prudent avec les slogans "antisystème". Surtout, quand ils sont relayés par les médias dominants, ils ne sont que des instructions géostratégiques diffusées, à contretemps, en contre haut, pour mieux orienter l'écosystème, en contre bas, dans son invariance vers l'errance. Dans le contexte haïtien, c'est ce qui explique pourquoi, dans leurs composantes multiples et leurs diversités associatives, toutes les organisations antisystèmes qui étaient mobilisées contre la carte Dermalog de Jovenel Moïse ne disent plus un mot aujourd'hui. Alors que le système qu'elles critiquaient continue d'être utilisé par l'actuel gouvernement.

Cette imposture n'est d'ailleurs pas la première qu'elles nous jouent. En effet, en 2016, après le fiasco des élections *Yon grenn soulye* de l'innommable comédien Evans Paul, le rapport de la Commission Indépendante de Vérification et d'Évaluation Électorale (CIEVE) avait établi que le lourd déficit d'intégrité et de fiabilité du scrutin de 2015 était dû à un manque de fiabilité du registre électoral. En effet, le système électoral haïtien souffre d'un déficit total de crédibilité. Il est sans cesse mis à mal par des modes opératoires

*suite à la page(15)*

# Les résidents de Carrefour-Feuilles ne cessent de manifester





Les personnes déplacées de Carrefour-feuilles



Manifestation des résidents de Carrefour-feuilles au Champ-de-mars

Par Thomas Peralte

Quelques semaines de cela, le gang *Kraze Baryè* de Vitelhomme Innocent, un ancien allié du Secteur Démocratique Populaire SDP avait forcé la population de Tabarre, et ses environs de laisser leurs résidences pour se rendre devant l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en quête d'un minimum de sécurité. La population en avait marre, elle ne pouvait plus se familiariser avec ces rafales de tirs d'armes automatiques qu'elle entend la nuit comme le jour.

Arrivée devant l'ambassade, la population n'avait pas été bienvenue puisque la police nationale qui devait assurer la sécurité du peuple contre les malfrats s'est bien mise à arroser les déplacés devant l'ambassade à coup de gaz lacrymogènes.

C'est dans le même contexte d'insécurité que la population de Carrefour-Feuilles s'est vue obligée de montrer son indignation et sa colère en manifestant le lundi 7 août dernier puis le 14 aout contre la situation d'insécurité des gangs de Village de Dieu et de Gran Ravin ravageant ce quartier populaire. Une foule immense munie de pancartes dénonçant la dégradation de la situation sécuritaire du pays, de nombreux résidents ont été contraints de quitter leurs maisons, pour se réfugier au Lycée de Carrefour-Feuilles et au Gymnasium Vincent.

Tandis que le peuple manifeste contre la violence qu'on exerce envers lui, quand plusieurs personnes ont été victimes et un bon nombre de déplacés suite à l'incendie et au pillage de leurs maisons dans les quartiers populaires.

Des barricades de pneus enflammés ont été dressées par les résidents de la zone. *« Nous exigeons des mesures concrètes pour préserver nos vies et nos foyers »*, avaient-ils fait savoir. Cependant la police haïtienne n'a trouvé d'autre cible que de réprimander encore les victimes, les masses en souffrance, pas les gangs agresseurs.

Arrivée au Champ de mars, la foule des manifestants a été accueillie par la police à coup de gaz lacrymogène pour disperser la foule de manifestants conte la violence et l'insécurité. En dernier lieu, les manifestants ont recouru au Grand Quartier général des Forces armées au Champ de mars pour solliciter leur protection puisque la police haïtienne les abandonne à la merci de la violence des bandits armés.

# Lantèman ti Lili : Gagè Tèt Kale, SDP, Jovnelis, GNBis



Se sa pèp li bliye, yo pa fè Andre Michel nan lantèman Liliàn Pyèpòl

J. Fatal Piard

*Nan èskwad ou konn mache*
*Se ladan l w ap pran jounen*
*Pwovèb Ayisyen*

Bèl ti pwovèb sa a grann mwen toujou itilize l, lè w pran nan cho ak matchòpwèl ou konn fè krèy ak yo pou w al fè move zak epi ou ap vin plenyen nan zòrèy li apre. Fòk nou di sa aklè depi nan espòt pou te anonse tout aktivite omaj pou ti Lili yo, Mavèl te gen tan bay anpil pinga pou pèsonn pa vin pwofite lantèman ti Lili pou vin pete okenn eskonbrit lòbèy. « ***Pinga pèsonn pwofite lantèman an pou vin regle kont politik yo ak moun yo gen kont pou yo regle*** ».

Koze pinga sa a se sèl grenn fraz ki te pi enteresan nan espòt la deja kont pou tout moun te gen tan rann yo kont pral gen anpil kont sou kont ak kont ki pa ret ak kont. San n pa mande m kont, depi sou ribanbèl pinga sa a pèsonn pat bezwen bon ougan pou w te gen tan rann ou kont pral gen anpil kont ki pa ret ak kont. Sa k pi bèl la menm nonm Mavèl la te fè anpil kont ak militan fristre ki te vin mande kadav ti Lili kont pouki l te fè konplo ak 184/GNB pou l te krache sou selebrasyon Bisantnè Lendepandans lan an 2004 ki te pase nan kont.

Kiyès ki pa sonje epòk GNB ti Lili ak Tigi se te bonjan Kòkòt ak Figawo lè Asayan t ap mache boule komisarya sasinen militan mouvman popilè yo. An n parye Mavèl te konnen pou dikdal moun ki viktim akòz lang ti Lili menm zonbi yo t ap vin mande l kont depi nan Sent Terèz la. Se sa k èsplike samdi 12 dawout 2023, menm ti Mavèl te tèlman fè kont li te bijo tire kont kout pwen kont kout pye ak kont kout grenn betiz sal sou militan l estime k te vin pou sal kadav ti Lili ak 1 chaplè repwòch disèt longè.

Gen yon ti manzè ki t ap plede mande kadav ti Lili kiyès li te sonje fòme pou pran larelèv epi y ap plede di l se ikòn nan ? Si Mavèl te tande ti manzè li t ap desann kilòt li devandèyè. Fòk nou di san repwòch jan nou wè lantèman an pase a se tou nòmal pou l te pase konsa. E pou mak fabrik moun Liliane te ye a kote l te toujou sou fè kont ak nenpòt ki moun li pa ta ka pase lòt fason paske l te toujou nan kont ak tout gouvènman, li te bezwen regle kont li ak yo sòf Joslèm Privè. Ti Lili pat janm nan kont ak Privè alevwa fè yon ti babye kont li paske mari l Antony Babye te fè kont lamama l kòm chèf kabinè nan palè nasyonal sou Privè. Èske sa deranj ti Lili ?

Èske sa deranj ti Lili te pran kont prekosyon pou l pa janm menm grafonyen youn nan 10 dwèt ak 10 zòtèy Privè ki t ap met manje a gogo nan bouch li 24/24 yo ? Si nou pa konprann pouki ti Lili pat janm nan kont ak Privè sa vle di nou pap janm ka konprann anyen nan anyen e n ap toujou nan kont. Ti Andre, ti Seyan ti Jozye, ti Antwàn Alfredo, ak anpil lòt abolotcho tout plim tout plimay te jwenn kont pa yo tou. Gen anpil lòt kalib repwòch m tande yo fè ti Lili. Si m di yo zòt ape di se paske m nan gwo kont ak ti manzè.

Tout eskonbrit sa a yo pat anyen devan kote Mavèl ki wete vès ble tou nèf ki te sou do l la pou l te voye l sou figi Lili nan sèkèy la mare pwen l epi mare goumen, pete batay pou l te regle kont li ak militan fristre. Militan an ki te ak yon mayo k gen foto Lili nan lestomak li te vin regle kont li ak Lili epi repwoche kadav ti manzè a nan boul figi l tout kout men ak kout mikwo l te bay 184, GNB, Kolektif NON, Konvèjans pou yo te ka mennen Ayiti kote l ye jounen jodi a.

Militan an repwoche ti Lili pandan lantèman l lan bandi Kafoufèy boule kay ak tout moun ladan l. Militan fristre yo repwoche ti Lili tou kout pye l te bay diyite peyi a ak kout pwen l te bay souverènte Ayiti lè l t ap krache sou memwa zansèt nou yo detan l te mare sosis li ak ti ponyen ti lelit ti lolit nan oligachi dlo pote vini 184 yo pou yo te fè GNB ki t ap regle kont yo ak Titid. San n pa bliye ti Anthony Babye ki te mari ti Lili se te gwo # 3 nan 184 apre Apèd ak Bekè. Nou pap di se kont m gen ak Babye paske tout dokiman an yo la tenn fas apre 20 lane

Malgre sa militan an yo mande kadav ti Lili kont ki sa k esplike ni Apèd ni Bekè pa parèt ni pwent pye yo ni pwent tèt yo nan lantèman l ? Sa k pi bèl la militan fristre sa a yo bliye si yo nan mitan simityè GNB epi yo pa pè yo pa krenn grennen fè kont repwòch yo nan boul figi kadav ti Lili. Pèsonn pat bezwen met linèt pou wè epi konprann pouki Mavèl pran lwa detan 84 kòn pouse nan fontenn li pou l fè kont voye gagann devan dèyè san gade dèyè an bon jan Grenn Nan Bouda sanfwanilwa ki maton nan fè kont.

Mavèl tonbe voye kout pwen sou militan fristre k ap voye kout pye dri sou kadav ti Lili. Video gwo goumen ki te pete yo la kòm nou tout ka gen tan wè sa deja. Si se pat vijilans polisye Edipòl yo ki te bijo gonfle ponyèt yo menm nan lantèman l kadav ti Lili te ka pran anpil gwo gagann ak pataswèl. Se do sa yo rele Lwa Kama a paske ti Lili pase tout vi l ape fè kont gagann nan lestomak anpil moun li pat vle wè ak gwo gagann pwennfèpa ki sot tout longè nan lang li ki file kou bistouri kay chirijyen ki byen touche anvan operasyon maklouklou.

Nan festival gagann, kout chèz, kout boutèy ak sachè dlo ak salanbay santi di sa a, Jozye Pyèlwi, Nyoutonn Senjis, Alfredo Antwàn, Andre Michèl, Nèg Arab la ak anpil lòt abolotcho pwofesyonèl grad 32zyèm tanpliye te tou jwenn kont men sòl pa yo. Nan tout fim trajikomedi ki pase nan lantèman ti Lili a se sekans pa ti Andre jwenn kont kout boutèy dlo yo m pi renmen. Fòk ou ta di m te konnen sa k pral pase ti Andre kòm si m te nan planifikasyon an. Sa n si, nan lantèman Liliàn, Andre Michel te konprann li pral fè kont hit li. Men Arab ki fè kont hit li sou li apre l fin fè l rantre floup li soti flap sanbrisankont.

Kont ant GNB, Tèt Kale, SDP ak Jovnelis

Nou pa dwe ko bliye Fowòm Jamayik la se te gwo gagè pou kòk gim Tèt Kale GNB, Jovnelis SDP te vin twoke kont kout zepwon yo. Nou sonje ki jan ti Klòd te pwofite espas fowòm nan pou l te mete Ariel Anri toutouni nan pwen yo te manke mete men detan yo bliye si se te kay moun yo te ye tèlman yo te nan kont. Se pa 1ye fwa Andre pran frap nan men lènmi SDP, Tèt Kale ak Jovnelis yo l te toujou nan kont ak yo. Èske n sonje 14 septanm 2022 lòt branch SDP a te voye al mete dife nan kay Andre nan Tomasen 37 ?

Jou sa a si pye Andre Michel pat lejè anpil li t ap tou jwenn kont bouchon l. Sa vle di tou Andre gen tan fin abitye ak menm ti bagay sa a yo. Apre Andre fin pran kont avangou Bwa Kale men sa l di nan yon konferans. « ***M konnen byen se Matin Moyiz ki voye Nèg Arab la vin pou sasinen m akòz pozisyon politik mwen ki pa kadre ak pa l la. Men gras ak vijilans polisye ki t ap ban m sekirite yo m pa pran menm yon kout sachè dlo. E okenn entimidasyon ni tantativ sasinay pap anpeche m kontinye defann kòz pèp l*** ».

Se deklarasyon sa a Andre Michel te fè apre l te fin pran kont sezisman apre tantativ Bwa Kale sa a. Jan Andre pale se kòm si pèsonn pat ko fè l wè video kote l manke leve men sòl pa l nan chanpyona Bwa Kale a. Antouka pou yon avoka gen kont prèv se Matin Moyiz ki voye ti Arab vin sasinen l epi l pa menm mande kakabinè l la pou pote plent nan pakè pou tantativ asasina ak koumansman ekzekisyon. Ta sanble menn Andre pa konn pwosesis pou l mande yon jij pou enstwi afè a pou fè asasen an pwosè kriminèl san asistans jiri. Se sa k esplike se nan yon konferans l al plenyen. E ta sanble se jounalis yo l al pote kont plent kont Matin.

Seyan ak Arab jwenn tou

Nan tout sekans sa a yo se kote ti Andre te aktè prensipal yo ki fè piplis bòz. Sa m pi renmen an n konnen ti ANdre kout anpil epi Arab la men wòtè misye bijo pliye a 2 pou l pase l kont nout gagann yo. Apre sa se te nèg Arab la ki t apral pran serenad swif pa l tou anba men douzèn bandi SDP branch ti Andre a ki t ap fè l peye radiyès sa a l fè ak patwon l lan. Ti Andre nèk kouri vòltije nan machin li sa w tande a bandi l yo wòch, wòch wòch nan tout kòt Arab. W gen lenpresyon se an asye zo kòt Arab la fèt.

Pou dikdal kout wòch vendik nonm sa a resevwa nan senti l malgre sa l kontinye kouri tout boulin. Gen yo dènye wòch ki menm gwosè ak yon blòk 15 se ak 2 menm bandi SDP/GNB yo leve l pou frape l nan ren Arab la pa do. Malgre sa misye an bon gèrye te kontinye kouri gaz kole. Lè l te resi kanpe pou l pran yon ti souf li tonbe kalonnen bandi anfas li yo. Tout sa m di n la a se pa nan video m wè yo.

Yo tout pase devan 2 grenn je m kat pelouz mwen rèd nan menm. Paske m te gen tan konnen nan lantèma ti Lili se kont ak lòbèy ki t ap genyen ak bon jan zen tout kalte sou tout laliy. Se gras a yon biznis ki te gen pòt li louvri ti Arab kouri rantre floup l al kache apre l te fin ora kont kout wòch li. Apre sa misye al bay yon konferans pou l di l pat pran menm yon grenn kout wòch. Kòm san l te cho kou san krapo nan makay siman l pat ko santi anyen.

Kèk minit apre li te reyisi dakò l pran 2 kout wòch youn nan senti l youn nan kakòn jenou l. Evenman kout wòch sa a fè n sonje an 2003 lè etidyan GNB yo te konn ap fè manifestasyon devan konsila lafrans sou Channmas la. Kote sa a pa gen okenn min wòch ditou epi nan 1 grenn minit etidyan 184 Kolektif Non GNB yo gen tan voye 1200 grenn wòch galèt kraze vit 120 machin ki te pakin ou ki t ap pase nan zòn nan.

GNB pou GNB, Èske etidyan GNB sa a yo se te sòlda ti Andre yo te ye ? Paske 20 lane apre menm si yo vann zouti yo a bay ONG ak anbasad loksidan an yo men yo pa vann metye voye wòch galèt la. Men nonm Seyan an te pran sant Bwa Kale a ki t ap flannen anba 2 twou nen l. Se sitou lè l t ap soti li te plis pase 11 zè nan maten. Men sa fè lapenn, sa fè mal pou n wè ki jan yo derespekte Seyan poutèt li pat respekte tèt li. Sa k fè m pi mal si n wè ki jan seyan te saj anpil pou yo pat sakaje l piplis.

M pap rakonte n sa k rive Seylawonte a ?

Lantèman ti Lili se te gwo kont gagè, kont gwo gagann, kont festival salanbay, konkou joure, kont konpetisyon voye kont kout chèz kont kout sachè ak bidon dlo. Jis lè m t ap soti an dènye m te tande youn nan moun ti Lili yo k pe salanbe yon militan kont yo poutèt li lonje men l pran yon bidon dlo san l pat mande. Lantèman ti Lili se te bèl plezi anvan yo te fòse kadav li pran azil jis Lazi l al pran plezi l bò kot mari l ki t ap tann li pou l kontinye pran plezi l pou tout lavi l.

Pou tout enkredil andisi yo ki ta bezwen fè kont ak mwen pou tout sa m sot di la a yo tout video yo la. Demele n chache yo sou Youtoub pou n pa di se mwen k te di anyen kont ti Lili. Se pou n pa vin mande m okenn kont. Pou fini nèt ak tout kont. Pesonn




Arab la k ap voye wòch

an. Men si m nèk di n se 4 Simo men wòtè men gwòsè ki vlope l tankou yon ti bebe 3 jou k fèk sot lopital yo vlope l nan 4 gwo sèvyèt byen pwès pou l pa pran bronch. M kwè m ban nou kont enfòmasyon pou n gen tan konprann ki jan sa te pase. Pou grenn betiz sal militan an yo di Seyan, si l te konn wont fòk li te gen kont wont li pou l te tou rantre nan menm sèkèy ak ti Lili pou te tou fè antere l ak li. Chans pou Seyan jan pwovèb la di l la vòlè pa janm konn wont se sitou kòd fanmi l ki wont pou li. Sitou sa k rele wont lan se yon volonte l ye. Èske nan laj Seyan l ko ka gen kont volonte k rele pa rann yo kont detan ti Lili pran pòz li nan kont ak krèy dechèpiyè 4.2 milya Petwo Karibe yo. Espòt Petwo Karibe pe pase 24/24 nan tout jounal 4 trè. Mesyedam li fè 4 trè.

Nou pa nan okenn kont ak ti Lili men l ale ak tout rayisman nan fon kè l kont Titid poutèt li te mande Lafrans 21 milya Reparasyon ak Restitisyon an. Men nou ta renmen l retounen pou l di n ki sa k te resi mete l nan kont ak Miki paske ant 2001 ak 2004 2 GNB sa yo se te bonjan kòkòt ak Figawo? Ti Lili nan jounal 4trè denmen an tanpri reponn nou. Nou ta renmen konnen san ou pa bezwen fè kont ?

# Haïti : L'occupation sanctionnée par l'ONU est un fait accompli




L'affiche : "A bas l'occupation américaine !" Port-au-Prince, 2023.
Photo : Moleghaf

Par G. Dunkel

Le gouvernement américain a finalement trouvé un pays du Sud disposé à mener une intervention approuvée par l'ONU "pour aider la police haïtienne à rétablir la sécurité". Le secrétaire d'État Antony Blinken a confirmé le 1er août sur X (anciennement Twitter) : « Nous félicitons le gouvernement du Kenya d'avoir répondu à l'appel d'Haïti.

Depuis que le président kenyan William Ruto a rencontré le président Joe Biden lors d'une visite d'État officielle début mars, il a fallu plus de cinq mois pour résoudre l'accord.

Les organisations populaires haïtiennes ont rapidement exprimé leur opposition à la nouvelle intervention.

En tant que président du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois d'août, les États-Unis ont l'intention de tenir un vote autorisant le Kenya à envoyer 1 000 policiers en Haïti vers la fin août et à diriger une force multilatérale en cours de formation.

Ces policiers kenyans ne seront pas sous le commandement de l'ONU. L'ONU n'a aucun soutien populaire en Haïti ; il a introduit le choléra en Haïti à deux reprises et ses troupes ont la réputation de traiter brutalement les manifestants haïtiens.

Le coût des opérations de l'ONU en Haïti de juin 2004 à octobre 2017 a été estimé à 7 milliards de dollars, et Haïti est toujours le pays le plus sous-développé de l'hémisphère occidental.

Seulement 43% de la population rurale d'Haïti a accès à l'eau potable. (Banque mondiale) Quelque 24% ont accès à l'assainissement en milieu urbain et 10% en milieu rural. (Bibliothèque nationale de médecine des États-Unis) Chaque statistique reflétant les conditions de vie du peuple haïtien - des soins de santé à l'éducation en passant par les salaires et les conditions de travail - indique que la vie des gens est horrible.

C'est cette misère, cette privation presque totale des ressources vitales pour vivre qui sous-tend toute l'instabilité politique et sociale et toute la violence et les conflits qui sont si évidents en Haïti.

**Justification impérialiste de cette occupation**

Au cours des 30 dernières années, les États-Unis ont été impliqués dans au moins 10 interventions militaires en Haïti, dont aucune n'a aidé le peuple haïtien.

Personne dans le gouvernement haïtien actuel n'a été élu ; cela fait des années qu'il n'y a pas eu d'élections. Ariel Henry a occupé le poste de Premier ministre parce qu'il est un leader du PHTK (Parti haïtien Tèt Kale). Le PHTK a été mis au pouvoir lors des élections de 2010 grâce à l'intervention personnelle d'Hillary Clinton, alors secrétaire d'État américaine.

Étant donné que le Core Group, dont les principaux membres sont les États-Unis, le Canada et la France, le soutient toujours, Henry peut agir en tant que premier ministre de facto d'Haïti.

\ À partir de janvier 2023, Henry a commencé à appeler à l'aide internationale pour sa police assiégée, qui était dépassée par les armes et combattue par les groupes armés qui ont commencé à s'emparer de quartiers entiers de Port-au-Prince comme bases pour des enlèvements et des extorsions à grande échelle. Ces gangs comptaient sur les armes, en particulier les fusils de sniper et les mitrailleuses alimentées par ceinture, qu'ils ont pu faire passer en contrebande en Haïti depuis la Floride malgré l'embargo américain sur les armes plutôt poreux.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a soutenu l'appel d'Henry, en particulier après que les groupes armés ont commencé à harceler les agences de l'ONU comme le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF.

Cette intervention militaire transnationale du Kenya, si fermement soutenue par les États-Unis, donne un visage africain à un complot impérialiste. Les grandes entreprises basées sur la richesse minérale d'Haïti, mais les capitalistes doivent contrôler le peuple haïtien. Les haïtiens commencent à descendre dans la rue dans le mouvement Bwa Kale pour affronter les gangs et exiger une transition vers une véritable démocratie.

**Réactions opposées à cette intervention militaire**

Depuis que le Premier ministre haïtien Henry a appelé à l'aide étrangère, des politiciens comme Justin Trudeau du Canada ou le secrétaire d'État Blinken peuvent prétendre que leur intervention est une réponse noble à l'appel à l'aide d'Haïti. Le New York Times a publié des articles d'opinion dans le même sens. Face aux situations tumultueuses en Haïti, les grandes sources bourgeoises se montrent prudentes.

L'Alliance noire pour la paix, qui entretient des relations de travail étroites avec le groupe anti-impérialiste progressiste Moleghaf (Mouvement national pour la liberté et l'égalité des Haïtiens pour la fraternité), a publié une déclaration ferme en avril, qui dit : « Comme nous l'avons continuellement déclaré, la « crise » en Haïti est une crise de l'impérialisme, une crise initiée en 2004 par les États-Unis, la France et le Canada, et consacrée par les Nations Unies. Aucune décision concernant Haïti ne devrait être prise par ceux qui non seulement ne représentent pas le peuple, mais qui lui ont aussi constamment nui.

« *Une fois de plus, nous exigeons la dissolution du Core Group, le retrait du bureau du BINUH [Bureau intégré des Nations Unies en Haïti] d'Haïti, le respect des droits souverains du peuple haïtien et plus aucune ingérence étrangère en Haïti !* »

Le 3 août, l'organisation a renforcé sa position en déclarant : « *L'Alliance noire pour la paix condamne dans les termes les plus forts possibles la proposition du Kenya de diriger ce qui équivaut à une intervention armée étrangère en Haïti* ».

Le Comité d'action d'Haïti a publié sa déclaration fin juillet juste avant l'annonce officielle des flics/soldats kenyans, mais alors qu'elle était certainement en attente : « Restez avec le peuple haïtien ! Opposez-vous à l'intervention étrangère en Haïti !

L'éditorial du 3 août de l'hebdomadaire Haïti-Liberté concluait : « *Personne ne devrait confier le pays aux puissances impérialistes. Seules les masses populaires organisées pourront enrayer ce cycle, cette hémorragie dans laquelle la classe politique… a plongé le pays. Les masses populaires haïtiennes dans leur ensemble doivent dire NON à ce marché de dupes conclu entre les États-Unis et le président du Kenya William Ruto.* » (haitiliberte.com)

Le 2 août, WNYC, la filiale de la National Public Radio dans la région de New York, a interviewé deux membres de la communauté : Ricot Dupuy, le co-fondateur de Radio Soleil, une station de radio haïtienne à Brooklyn, et Maryse Cadet, la présidente de l'Association des Enfants de Régnier, Haïti.

Dupuy a déclaré : « *Les États-Unis sont entrés en Haïti en 1915, et ils y sont restés pendant 19 ans. Et puis vous avez une série d'interventions des Nations Unies. C'était censé nous donner une Haïti sans gangs, sans persécutions politiques, et les choses se sont intensifiées, les choses ont empiré. L'intervention étrangère n'a donc jamais été bonne pour nous. En fait, l'intervention étrangère est, dans une large mesure, la raison pour laquelle nous sommes là où nous sommes.* »

Cadet a déclaré à WNYC : « *Fondamentalement, tout le monde qui est en Haïti, point final, a peur pour sa vie. C'est comme s'ils allaient dormir la nuit, ils ne savent pas s'ils seront en vie demain.* »

**Workers World**
**18 août 2023**

# Ariel Henry, deux ans à la tête de l' « Entreprise Haïti » !



Le Premier ministre de facto Ariel Henry, le PDG (Président Directeur Général) de l'Entreprise Haïti.

Par Catherine Charlemagne

(1ère partie)

Aussi incroyable que cela puisse être, le 20 juillet 2023 qui vient de s'écrouler ramène le deuxième anniversaire de la prise du pouvoir en Haïti par le Premier ministre Ariel Henry. En réalité, ce docteur en médecine - il est neurochirurgien - est plus qu'un chef de gouvernement. Haïti, n'ayant plus de Président de la République suite à l'assassinat dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021 du Président en exercice Jovenel Moïse, c'est Ariel Henry que la Communauté internationale a choisi pour diriger le pays. De fait, il cumule tous les titres, sinon tous les pouvoirs effectifs relatifs à la gestion d'un Etat : chef de l'Etat, Premier ministre, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, etc.

A la suite d'un Tweet émanant du Core Group, conduit à ce moment-là par Mme Helen La Lime, Représentante du Secrétaire général des Nations-Unies en Haïti, le confirmant Premier ministre en lieu et place de Claude Joseph qui assumait déjà la fonction depuis quelques mois, Ariel Henry ne s'attendait certainement pas à ce qu'il allait devenir pendant deux ans l'unique chef de l'ensemble des pouvoirs en Haïti. Depuis plus de deux ans, en effet, ce neurochirurgien est à la tête du pays qu'il dirige comme une multinationale personnelle. En quelque sorte, il est le PDG (Président Directeur Général) de l'*Entreprise Haïti.* Le Conseil des ministres, pour sa part, se transforme en Conseil d'administration qu'il préside en patriarche ou en héritier direct d'une entreprise familiale.

Seuls ses avis comptent. Les ministres ne font que de la figuration et ne s'aventurent jamais à donner leur point de vue par peur de se faire gronder, réprimander, voire être mis à l'écart ou priver de ressources pour faire fonctionner leurs ministères qui, il est vrai, se transforment depuis deux ans en boîtes enregistreuses. Ariel Henry que la malice populaire ne tardait pas à surnommer « Roi Henry » a fini par prendre goût à ce pouvoir sans limite et sans contrôle au point qu'on se croirait revenir au temps du Roi-Soleil en France (Louis XIV) à la grande différence que celui-ci, dit « le Grand », au moins après des décennies à la tête du royaume de France, a laissé un patrimoine architectural et culturel inestimable pour la France et les Français, notamment, le fameux Château de Versailles. Nommé Premier ministre quelques heures avant le magnicide par le chef de l'Etat, Jovenel Moïse, Ariel Henry a failli ne pas occuper le poste de chef de gouvernement compte tenu du contexte dans lequel cette nomination a été faite.

Mais, c'était ne pas trop connaître non seulement la motivation de ceux qui étaient derrière cette promotion mais aussi la détermination de ce médecin et ancien ministre des Affaires sociales à remplir le contrat qu'il a eu avec les promoteurs de cette ascension politique. Une ascension qui allait le révéler en tant que politicien haïtien mais aussi mettre en lumière son vrai visage aux Haïtiens qui n'en revenaient point de ce politicien retors et digne héritier d'un Papa Doc Duvalier sur le plan de stratégie politique pour accaparer et surtout conserver l'essentiel des pouvoirs. Cependant, avec une différence notable, c'est important de le souligner, sans exiler, ni emprisonner et ni assassiner personne. Une posture et un comportement qui font dire à certains de ses détracteurs que ce docteur-là est pire que son illustre et sinistre prédécesseur. C'est le 20 juillet 2021 que Ariel Henry a investi le pouvoir à la Primature sous la protection politique et sécuritaire de ses protégés :

Le Core Group, Mme Helen La lime et surtout l'ambassade américaine à Port-au-Prince. Avec cette installation au Bicentenaire qui n'était pas encore un « Territoire perdu » de la République selon la Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, Mme Emmelie Prophète Milcé, Ariel Henry relègue du même coup et dans un premier temps le pauvre Claude Joseph en arrière-plan, avant de le chasser définitivement du pouvoir. Il le renvoie à son Poste de Chancelier en attendant de trouver les moyens de le tuer politiquement. Car, l'ancien protégé de Jovenel Moïse croyait qu'il allait pouvoir mener la vie dure à son nouveau patron depuis son placard de Delmas 60 où siège le Ministère des Affaires Etrangères et des Cultes.

Or, ce qu'ignorait l'ancien Premier ministre intérimaire, Doc Henry avait un plan, celui d'écarter tous les pro et sympathisants du feu Président de son entourage et du cercle du pouvoir afin de constituer un cordon sécuritaire humain autour de lui avec les anciens opposants du chef de l'Etat. En quelques mois, en effet, le nouveau maître du pays a fait le ménage et s'est entouré de proches ayant tous pour mission de se rapprocher de l'ancienne opposition. Claude Joseph, dans un claquement de doigt, a été victime de la vindicte des anti-Jovenel qui s'implantaient au fur et à mesure dans les sphères et les allées du pouvoir. La résistance et la fronde qui commençaient à s'installer au siège de la présidence de la République par le biais du Secrétaire général du Palais national avec l'espoir d'empêcher le « Roi Henry » de prendre vraiment le contrôle du Palais ont été vite écrasées et ont échoué bêtement par manque de tacle et de stratégie.

Le complot des jovenelistes réunissant la présidence et la Chancellerie contre la montée en puissance des partisans du médecin va buter lui aussi sur la détermination et surtout sur un Ariel Henry décidé d'occuper tout l'espace du pouvoir. Il faut dire que cet appétit du pouvoir surprend plus d'un. Rien, absolument rien ne sera laissé aux jovenelistes. D'ailleurs, le premier qui avait fait les frais de cette chasse aux sorcières a été le Secrétaire général du Conseil des ministres, Renald Lubérice, qui pensait pouvoir jouer sur les textes et les lois de la République pour résister à ce « rouleau compresseur » souhaitant tout écraser. En moins de deux, Lubérice a été « viré » du Conseil des ministres sans avoir eu le temps de comprendre ce qui lui était arrivé. L'ex-Secrétaire général n'avait pas remarqué que le nouveau « Roi » de la République voulait faire place nette et effacer toutes traces ayant rapport de près ou de loin avec Jovenel Moïse. L'après Jovenel était derrière lui.

L'ingratitude politique est un plat qui se mange froid en Haïti. Dans un premier temps, certains observateurs n'avaient pas compris non plus l'acharnement de Ariel Henry à se débarrasser de tout ceux qui étaient proches du défunt Président au Palais national. C'est après, après seulement, qu'ils ont compris que pour Ariel Henry et ses nouveaux clercs, c'était le meilleur moyen d'asseoir leur pouvoir total sur l'ensemble du pays. C'est bien connu, comme dit l'adage : qui prend femme, prend pays, de même avec le pouvoir : qui prend le Palais national, prend les pouvoirs. Cet adage, Ariel Henry, l'a testé, l'a appliqué et l'a réussi. En commençant par dégager les oripeaux de Jovenel Moïse de la présidence de la République, il avait entamé le dejovenelisme pour éviter d'être contrarié dans sa quête de pouvoir absolu. Trop de prétendus héritiers manifestaient leur envie de continuer la politique de Jovenel Moïse. Il fallait s'en débarrasser le plus rapidement. Il l'a fait en douceur mais sans trembler. En s'emparant du Palais national tout en se gardant de prendre le titre de Président et en plaçant des hommes sûrs à la tête des Administrations, du Secrétariat général et du Conseil des ministres au Palais national, c'était la première étape de son plan qu'il fallait réussir.

Après la présidence de la République, il ne lui restait qu'à verrouiller la Primature, sa « base » officielle du pouvoir. Contrairement à d'autres, Ariel Henry n'est ni fou ni idiot. Il sait comment avancer sans choquer les âmes sensibles qui ont tendance à ne s'intéresser qu'à l'intendance en négligeant l'essentiel ou le principal. Officiellement, il est Premier ministre, chef du gouvernement, à ce titre, il est le patron de la Primature. Donc, tout le monde sait que c'est lui et lui seul qui gouverne le pays et, en l'absence d'un Président de la République, conduit la politique du pays. Il n'avait pas besoin de trop bousculer les choses ni au Bicentenaire, à la Primature, ni à Bourdon, à la Résidence officielle. Tout le monde sait qui est le patron. Alors, après avoir porté quelques corrections dans la hiérarchie et l'Administration en plaçant là aussi des femmes et des hommes clés pour surveiller la maison, il peut enfin s'occuper de l'appareil judiciaire qui était, curieusement, le seul Pouvoir à lui échapper et qui pouvait fonctionner hors de ses dictats en vertu de la séparation des Pouvoirs. (**A suivre**)



Le Secrétaire général du Conseil des ministres, Renald Lubérice

**C.C.**

# The Open Eyes Foundation (FJKL) Is Not a Credible Human Rights Group



**At an FJKL press conference in 2018, executive director Marie Yolène Gilles (center left) and president Samuel Madistin (center right).**

by Travis Ross

*The first of two parts*

Marie Yolène Gilles was invited to address the United Nations Security Council on Feb. 20, 2023. She was representing the Fondation Je Klere (FJKL or Open Eyes Foundation), a human rights group of which she is the executive director.

Gilles told the Security Council that the FJKL "aims to promote and protect human rights in Haiti through its program for the monitoring of public institutions such as Parliament, the judicial and penal systems, the executive, and the police. It conducts inquiries and denounce[s] grave human rights violations, and it provides legal assistance to the voiceless and the underprivileged."

Gilles provided an overview of the various crises facing Haiti, including gang violence, corruption, sexual assault, and a "grassroots uprising" against the Haitian National Police's (PNH) leadership, whom she accuses of being led by a "mafia sector."

She views the UN as a partner, stating in her speech that the Security Council "must contribute to the success of the transition period in order to ensure a return to democratic order," implying that the UN should have a role


**Lawyer Brian Concannon of the Institute for Justice and Democracy in Haiti: NCHR-Haiti "became increasingly politicized and, in the wake of the 2004 coup d'état, it cooperated with the IGH in persecuting Lavalas activists."**

in installing a transitional government in Haiti.

### FJKL's partnership with the U.S. government

Gilles' rise to become the head of Haiti's second most prominent human rights group is intertwined with the growing partnership between FJKL and Washington.

FJKL partnered with the U.S. Embassy in Haiti to hold a series of conferences on "fighting corruption" in Haiti on Feb. 9-10, 2023 at the El Rancho Hotel in Pétionville.

FJKL president Samuel Madistin hosted the event, which U.S. Chargé d'Affaires in Haiti Eric Stromayer attended. Speaking on behalf of the U.S. government, he said "we are proud to partner with Haitian civil society, press, and leaders to support anti-corruption work and activism, and we applaud the courageous work that anti-corruption advocates do every day."

Gilles has been recognized before by the U.S. Embassy as an advocate, when she worked for Pierre Espérance at the National Networks for the Defense of Human Rights (RNDDH), Haiti's foremost "human rights" group.

In 2012, Gilles received a "Woman of Courage of Haiti 2012" award (*Femme de Courage d'Haiti* 2012) from Daniel Foote, who was then working as the U.S. Embassy's Chargé d'Affaires in Haiti. Foote said Gilles was an "example for all Haitians," demonstrating an "unwavering commitment to the ideals of the Haitian revolution and of the Republic."

At the time, Gilles was the RNDDH's head of programs.

### Gilles parts ways with Pierre Espérance and the RNDDH

Gilles left the RNDDH in 2017, following her accusations that Pierre Espérance, the organization's director, had taken 1.5 million gourdes from the government's *Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement* (BMPAD), which was responsible for managing Haiti's Petrocaribe account and social security administration (l'*Office National d'Assurance Vieillesse* or ONA).

In her resignation letter, Gilles cited several reasons for leaving the RNDDH. She argued that her credibility would be "tarnished" if she remained an RNDDH program director because Espérance had violated the organization's rule against taking money from the State.

In addition, she was critical of Espérance's willingness to take funds from Digicel, a company of which RNDDH had been critical in the past. She also accused Espérance of failing to pay taxes or contribute to an employee retirement fund over several years.

When Espérance was confronted with the accusation that he took 1.5 million gourdes from BMPAD, he initially denied receiving the funds. Gilles claims Espérance also lied to other RNDDH members when he was asked about taking the funds. Then a photo of the cheque began circulating on social media, forcing Espérance to admit he took the money.

At the time of Gilles' departure, RNDDH's program director Vilès Alizar told the press that the incident was an opportunity to "reaffirm our vision" as an organization and promised a "detailed report" on how the various funds had been used.

Sixteen months later, Alizar left the RNDDH with no report having been published. He denounced in the press the "bad practices" of "leaders of the organization," saying that despite attempts to reform the RNDDH, he "realize[d] that these provisions have proved insufficient because of resistance" from leadership, who have "refused to undertake reforms."

### Gilles worked for the RNDDH during the 2004 coup d'état against Aristide and Lavalas

Gilles' actions could lead one to assume she was taking the moral and ethical high road by refusing to be a part of a human rights organization that violated its own rules. Espérance had not only lied about receiving the money from BMPAD but was also taking funds from the Petrocaribe program, under which 40% of the revenues from the sale of Venezuelan oil went into a state fund to pay for social programs. Petrocaribe was not meant to supplement U.S.-backed human rights groups. The program's intent was to provide the Haitian state with funds for development and social welfare projects.

A careful review of Gilles' role in the RNDDH, however, reveals a sharply different picture.

Gilles began working at RNDDH in 2003, when it was the National Coalition for Haitian Rights–Haiti (NCHR-Haiti), later renamed RNDDH.

The RNDDH played a key role in the coup d'etat that forced President Jean-Bertrand Aristide from power in 2004. Aristide had won the 2000 election with almost 92% of the popular vote.

In that coup, paramilitaries forced from power Aristide and over 1000 elected officials from his Fanmi Lavalas (Lavalas Family) party across Haiti.

A 2006 Lancet study revealed that "during the 22-month period of the U.S.-backed Interim Government, 8,000 people were murdered in the greater Port-au Prince area alone. 35,000 women and girls were raped or sexually assaulted, more than half of the victims were children."

Mario Joseph, director of the *Bureau des Avocats Internationaux* (BAI) argues that "if the Lancet cited 8,000 murders in Port-au-Prince between 2004 and 2006, we have to double this number to reflect what happened throughout the country."

Backed by the National Endowment for Democracy (NED), an agency cutout of the CIA, and the Canadian International Development Agency (CIDA), NCHR-Haiti engaged in a "close working partnership with [de facto Prime Minister Gérard] Latortue's dictatorship," said Richard Sanders, a Global Fellow at the Wilson Center's Canada Institute. NCHR-Haiti "became, in effect, an arm of the illegal regime, the 'interim' government," he concluded.

Brian Concannon, director of the Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJDH), described NCHR-Haiti as a "ferocious critic" of Aristide's government and an "ally" of the illegal regime, formally called the Interim Government of Haiti (IGH).

According to Concannon, the Latortue regime "had an agreement with NCHR-Haiti to prosecute anyone the organization denounced."

"People perceived to support Haiti's constitutional government or Fanmi Lavalas, the political party of President Jean-Bertrand Aristide, [were] systematically persecuted from late February [2004] through the present. In many cases, the de facto government of Prime Minister Gérard Latortue is directly responsible for the persecution," Concannon explained during the coup.

NCHR-Haiti "became increasingly politicized and, in the wake of the 2004 coup d'état, it cooperated with the IGH in persecuting Lavalas activists," Concannon later wrote in *The Jurist*. "The persecution became so flagrant that NCHR-Haiti's former parent organization, New York-based NCHR, publicly repudiated the Haitian group and asked it to change its name."

Several delegations visited Haiti after the coup to investigate alleged human rights violations there. Their reports reveal a so-called "human rights organization," funded by imperialist governments, that worked closely with the Latortue regime with impunity.

The Quixote Center sent a delegation to Haiti led by retired Caribbean Studies professor Tom Reeves. Upon returning from Haiti, Reeves wrote an article explaining the delegation's findings in which he described NCHR-Haiti as "completely partisan: anti-Lavalas, anti-Aristide. This is simply not proper for a group calling itself a 'Haitian Rights' organization."

In April 2004, the National Lawyers Guild sent their second delegation to Haiti. One of the report's eight "Unanimous Statements and Recommendations," was an unequivocal condemnation of the group: "We condemn the National Coalition for Haitian Rights (NCHR) in Haiti for not maintaining its impartiality as a human rights organization."

The Haiti Accompaniment Project (HAP) visited Haiti in June 2004. The HAP delegates were also part of the Haiti Action Committee, based in California.

The HAP report notes that in 2004, the NCHR-Haiti "helped develop support for the coup with exaggerated reports of human rights violations by supporters of the elected government. At the same time, they downplayed or denied the much more massive violations of the de facto regime and its paramilitary allies."

The report also explains how NCHR-Haiti denounced supporters of Aristide's government. According to HAP, NCHR offered no evidence for the accusations it leveled against FL supporters, resulting in "illegal arrest, incarceration and sometimes the disappearance of the accused."

The HAP delegation met with a grassroots victims rights group who shared that they were "dismayed that the outside world still looked upon NCHR as a credible independent voice." They told the delegates that "NCHR was now working hand-in-hand with the post-coup Minister of Justice in carrying out illegal arrests and detentions."

The HAP delegation concluded bluntly that "they are not [an] independent human rights group."

### Marie Yolène Gilles, interrogator of political prisoners for the Latortue regime

Gilles is named specifically by several human rights delegations and reports for her role as an interrogator who worked with the PNH. Multiple witnesses accuse Gilles of bribing victims for false testimony to frame FL leaders, specifically leaders like Yvon Neptune and Amanus Mayette. NCHR-Haiti / RNDDH targeted them on behalf of the Latortue coup regime.

In an open letter sent on Oct. 19, 2006 to Justice Minister René Magloire, Mario Joseph and several other human rights lawyers demanded the release of FL political prisoners, including former parliamentarian Amanus Mayette. In the letter, Joseph identified Gilles as the NCHR-Haiti executive who interrogated Mayette at the Central Directorate of the Judicial police (DCPJ).



**Marie Yolène Gilles (2nd from right) with her RNDDH colleagues, including Pierre Espérance (2nd from left), at the U.S. Embassy in 2012 when she received its Woman of Courage Award**

The letter also highlights NCHR-Haiti/RNDDH's role in the Latortue regime's "tenacious program of vengeance" which caused "caused considerable harm to the political prisoners," noting that "it was on the basis of a mere press release" that Mayette was arrested.

Joseph refers to NCHR-Haiti/RNDDH as an "injustice machine" that was invented via Canadian government funding. He argued that the RNDDH accusations "are political," resulting in "more than a hundred Fanmi Lavalas grassroots activists" being "arrested and detained with no charge, and no trial."

In a separate interview, Joseph charges that RNDDH fabricated allegations against three elected Fanmi Lavalas leaders as part of a "disinformation campaign." Joseph represented these leaders as a defense lawyer against allegations of a massacre in La Scierie (Saint Marc).

The HAP delegation interviewed several political prisoners whom Gilles visited in jail on the pretext of "defending their human rights."

The HAP delegates interviewed Roland Dauphin, a customs worker, whom Gilles sought out at the Delmas 33 police station, offering a deal for information.

According to his testimony in the HAP report, Gilles "urged him to implicate the Prime Minister [Yvon Neptune] and Minister of the Interior [Jocelerme Privert] in an alleged massacre of Aristide opponents in St. Marc, promising him money and safe haven in the U.S.. When he balked, Dauphin reported that Gilles made a phone call to show she had the authority to deliver the deal. According to Dauphin, Gilles spoke English during the telephone call and

*suite à la page(16)*

# SOMMET DES BRICS: POUTINE
# CRISE DES




Le 15e sommet des BRICS

*Le 15e sommet des BRICS se tient du 22 au 24 août à Johannesburg (Afrique du Sud). Le thème de la session est "Les BRICS et l'Afrique : Partenariat pour une croissance mutuellement accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif". Les dirigeants du groupe des cinq discuteront des défis internationaux et régionaux actuels, ainsi que des réalisations et des objectifs du partenariat stratégique des BRICS dans les domaines politique, économique, culturel et humanitaire. Une attention particulière sera accordée aux questions de développement institutionnel des BRICS, y compris l'expansion de l'association et la création d'une infrastructure de paiement résistante aux risques extérieurs.*

Vladimir Poutine s'est adressé par vidéo aux invités et aux participants du Forum d'affaires des BRICS, qui se tient traditionnellement avant le sommet des BRICS, 22 août 2023

Monsieur le Président Ramaphosa, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je suis heureux de saluer les représentants des institutions gouvernementales et des entreprises, les spécialistes et les experts de l'industrie qui se sont réunis pour cette réunion du Forum des affaires des BRICS.

Je tiens à souligner que la tenue régulière de tels forums d'affaires, ainsi que le travail systémique du Conseil des affaires des BRICS, qui réunit des hommes d'affaires de haut niveau et des chefs de grandes entreprises des cinq pays, jouent un rôle pratique immense dans la promotion du commerce et des investissements mutuels, le renforcement des liens de coopération et l'élargissement du dialogue direct entre les communautés d'affaires – et contribuent ainsi efficacement à l'accélération de la croissance socio-économique de nos États et à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Il est important que ce forum se concentre sur des questions aussi urgentes que la reprise économique post-pandémique des États BRICS, l'amélioration du bien-être des citoyens, la modernisation industrielle, le développement de chaînes de transport et de logistique efficaces et la stimulation de transferts de technologie équitables.

Ces tâches difficiles et complexes doivent être abordées dans le contexte d'une volatilité croissante des marchés boursiers, monétaires, énergétiques et alimentaires, associée à une pression inflationniste substantielle résultant, entre autres, de la création monétaire irresponsable à grande échelle par un certain nombre de pays cherchant à atténuer les effets de la pandémie, ce qui a conduit à l'accumulation de la dette privée et publique.

La situation économique mondiale est également gravement affectée par la pratique illégitime des sanctions et le gel illégal des avoirs d'États souverains, ce qui revient essentiellement à piétiner toutes les normes et règles fondamentales du libre-échange et de la vie économique – normes et règles qui, il n'y a pas si longtemps, semblaient immuables.

La pénurie de ressources, les inégalités croissantes, l'augmentation du chômage et l'aggravation d'autres problèmes chroniques de l'économie mondiale en sont les conséquences directes. Les prix des denrées alimentaires, des produits agricoles de base et des cultures sont poussés à la hausse, ce qui fait souffrir les pays les plus vulnérables et les plus pauvres.

Il est important de noter que, dans ces circonstances, les États BRICS ont renforcé leur interaction et que notre travail commun pour assurer la croissance économique et le développement durable donne des résultats concrets et tangibles. De plus en plus de nouveaux projets d'infrastructure et d'investissement sont lancés, le commerce mutuel se développe, les contacts industriels se multiplient.

L'essentiel est que notre coopération repose sur les principes d'égalité, de soutien des partenaires et de respect des intérêts de chacun. C'est ce qui est au cœur de la stratégie d'avenir de notre association, une stratégie qui reflète les aspirations de la majorité de la communauté mondiale, ce que l'on appelle la majorité globale.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au cours de la dernière décennie, les investissements mutuels entre les pays des BRICS ont été multipliés par six. Leurs investissements globaux dans l'économie mondiale ont doublé et leurs exportations totales ont atteint 20 % des exportations mondiales.

En ce qui concerne la Russie, le volume des échanges avec nos partenaires des BRICS a augmenté de 40,5 %, atteignant un record de plus de 230 milliards de dollars américains. Au cours du premier semestre de cette année, il a augmenté de 35,6 % par rapport à la même période en 2022 et s'élevait à 134,7 milliards de dollars.

Je voudrais également souligner que la part des pays BRICS, avec une population totale de plus de trois milliards de personnes, représente aujourd'hui près de 26 % du PIB mondial ; nos cinq pays devancent le G7 en termes de parité de pouvoir d'achat (les prévisions pour 2023 sont de 31,5 % contre 30 %).

Le processus objectif et irréversible de dédollarisation de nos relations économiques s'accélère. Nous travaillons à la mise au point de mécanismes efficaces de règlement mutuel et de contrôle monétaire et financier. En conséquence, la part du dollar américain dans les opérations d'exportation et d'importation au sein des BRICS diminue : l'année dernière, elle n'était que de 28,7 %.

D'ailleurs, au cours de ce sommet, nous discuterons en détail de l'ensemble des questions liées au passage aux monnaies nationales dans tous les domaines de la coopération économique entre nos cinq nations.

La nouvelle banque de développement des BRICS, qui est déjà devenue une alternative crédible aux institutions de développement occidentales existantes, a un grand rôle à jouer dans ces efforts.

Il est tout à fait naturel que l'amélioration de la connectivité et la création de nouvelles voies de circulation durables soient devenues une priorité commune dans la coopération entre nos cinq pays. Dans ce contexte, l'initiative du Conseil des affaires des BRICS visant à élaborer des solutions logistiques intermodales modernes et à développer des corridors de transport ferroviaire revêt une importance particulière.

Pour sa part, la Russie s'emploie activement à réorienter ses flux de trafic et de logistique vers des partenaires étrangers fiables, y compris les États du BRICS. Nos projets phares comprennent la route maritime du Nord et le nouveau corridor de transport international Nord-Sud. Ces deux grands axes de transport visent à fournir les routes commerciales les plus courtes et les plus rentables pour relier les principaux centres industriels, agricoles et énergétiques aux marchés de consommation.

En ce qui concerne la route maritime du Nord, je voudrais souligner que la Russie a déjà adopté et lancé un plan pluriannuel à grande échelle pour développer son infrastructure. Nous avons l'intention de construire des terminaux de carburant, des ports pivots pour assurer les connexions avec les transports routiers et ferroviaires. La flotte de brise-glace est en train de s'agrandir, tout d'abord par la mise en service de navires à propulsion nucléaire qui n'ont pas d'équivalent dans le monde.

Quant au corridor de transport Nord-Sud, il reliera les ports russes des mers arctiques et de la mer Baltique aux terminaux offshore du golfe Persique et de l'océan Indien, offrant ainsi la possibilité d'accroître le transport de marchandises entre les pays d'Eurasie et d'Afrique. En outre, cela donnera certainement un élan au développement de nouvelles installations industrielles, commerciales et logistiques le long de l'itinéraire.

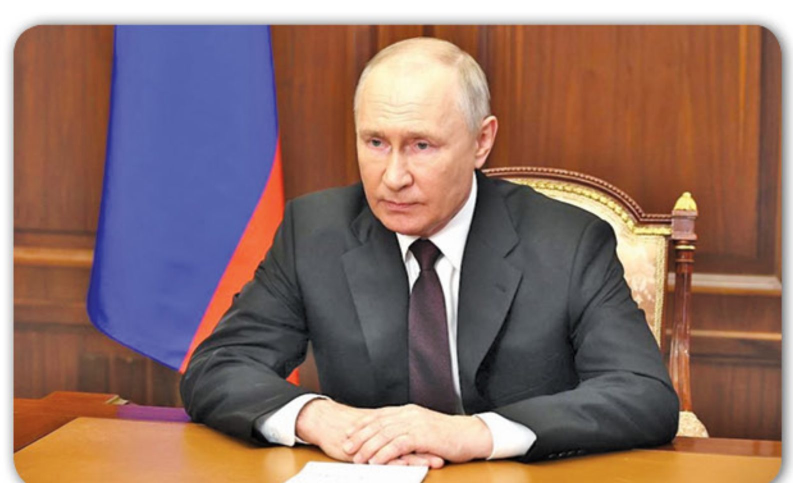
La Russie est favorable à une plus grande coopération au sein des BRICS en ce qui concerne l'approvisionnement fiable et ininterrompu des marchés mondiaux en énergie et en ressources alimentaires. Nous augmentons constamment nos livraisons de carburant, de produits agricoles et d'engrais aux pays du Sud, contribuant ainsi de manière significative au renforcement de la sécurité alimentaire et énergétique mondiale, à la résolution des problèmes humanitaires aigus et à la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays qui en ont besoin.

Toutes ces questions, en particulier, ont fait l'objet de discussions




**De gauche à droite : Luiz Lula, président du Brésil, Xi Jinping, président de la Chine, Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud, Narendra Modi, Premier ministre indien et Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères. © (Photo AFP)**

# FUSTIGE L'ONU ET DÉPLORE LA CÉRÉALES



**Vladimir Poutine s'est adressé par vidéo aux invités et aux participants du Forum d'affaires des BRICS**

approfondies lors du récent sommet Russie-Afrique. Par exemple, l'année dernière, les échanges de produits agricoles entre la Russie et les États africains ont augmenté de 10 % et se sont élevés à 6,7 milliards de dollars américains. De janvier à juin de cette année, ils ont encore augmenté de 60 %, un record. Notre pays est et restera un fournisseur responsable de denrées alimentaires pour le continent africain.

Les exportations de céréales russes vers l'Afrique se sont élevées à 11,5 millions de tonnes en 2022 et à près de 10 millions de tonnes au cours des six premiers mois de 2023.

Et ce, malgré les sanctions illégales qui nous sont imposées et qui entravent sérieusement l'exportation des produits alimentaires russes et compliquent la logistique des transports, les assurances et les paiements bancaires.

La Russie est délibérément entravée dans la fourniture de céréales et d'engrais à l'étranger et, dans le même temps, nous sommes hypocritement accusés d'être responsables de la situation de crise actuelle sur le marché mondial. Cela s'est clairement manifesté dans la mise en œuvre de ce que l'on appelle "l'accord sur les céréales", conclu avec la participation du Secrétariat de l'ONU et qui visait initialement à garantir la sécurité alimentaire mondiale, à réduire la menace de la faim et à fournir une aide aux pays les plus pauvres.

Nous avons à plusieurs reprises attiré l'attention sur le fait qu'en un an, dans le cadre de cet accord, un total de 32,8 millions de tonnes de marchandises a été exporté d'Ukraine, dont plus de 70 % ont atteint des pays à revenu élevé ou moyen supérieur, y compris l'Union européenne. Seuls trois pour cent environ ont été acheminés vers les pays les moins avancés, soit moins d'un million de tonnes.

Aucun des termes du soi-disant accord concernant la levée des sanctions imposées aux exportations russes de céréales et d'engrais vers les marchés mondiaux n'a été respecté. Les obligations de la Russie à cet égard ont tout simplement été ignorées. Même notre libre transfert d'engrais minéraux bloqués dans les ports européens a été entravé. En fait, il s'agit d'une campagne purement humanitaire qui ne devrait en principe faire l'objet d'aucune sanction.

C'est pourquoi, depuis le 18 juillet, nous avons refusé de prolonger le soi-disant accord. Et nous serons prêts à y revenir, mais seulement si toutes les obligations envers la partie russe sont effectivement remplies.

J'ai répété à maintes reprises que notre pays avait la capacité de remplacer les céréales ukrainiennes, tant sur le plan commercial que sous la forme d'une aide gratuite aux pays dans le besoin, d'autant plus que notre récolte devrait à nouveau être parfaite cette année. Dans un premier temps, nous avons décidé de fournir gratuitement à six pays africains de 25 à 50 000 tonnes de céréales chacun, avec livraison gratuite de ces cargaisons. Les négociations avec les partenaires sont en cours.

Parmi les domaines d'interaction prioritaires, nous voyons également une coordination plus poussée des approches des membres des BRICS en matière de soutien aux petites et moyennes entreprises. Il s'agit d'une partie importante de l'agenda économique global du Groupe des Cinq, qui implique une assistance aux cercles les plus larges de citoyens engagés dans une activité commerciale en ce qui concerne la réglementation administrative et fiscale, la numérisation, le commerce électronique et la participation aux chaînes de valeur.

Je voudrais noter que grâce aux programmes de soutien de l'État, les entrepreneurs des pays BRICS s'adaptent avec succès à la situation en constante évolution des marchés mondiaux. Ils trouvent de nouveaux partenaires et de nouveaux canaux de vente, attirent des fonds supplémentaires et utilisent plus activement les technologies modernes.

Il est tout aussi important de continuer à développer la coopération au sein des BRICS en termes de décarbonisation de l'économie, de réduction de l'impact humain sur la nature et d'adaptation au changement climatique. La Russie est prête à travailler conjointement pour promouvoir des approches plus équilibrées du changement climatique sur la scène internationale.

Notre pays met en œuvre de manière cohérente la stratégie nationale de développement à faible émission de carbone. Nous prévoyons d'atteindre la neutralité carbone de l'économie russe au plus tard en 2060, notamment grâce à l'introduction d'innovations technologiques, à la modernisation des infrastructures pour l'accès à une énergie abordable et propre, et à la conservation des écosystèmes terrestres et marins. Nous comprenons que la mise en œuvre des objectifs climatiques peut être facilitée par une variété de technologies, y compris celles qui sont déjà utilisées depuis longtemps, telles que la production nucléaire, l'hydroélectricité et le gaz carburant.

En résumé, je voudrais réaffirmer que le partenariat et la coopération multidimensionnels au sein des BRICS contribuent non seulement de manière significative à assurer la croissance durable de nos États, mais favorisent également de manière générale la reprise économique mondiale et la réalisation des objectifs de développement mondiaux fixés par les Nations unies, à savoir la lutte contre la pauvreté, l'élargissement de l'accès des populations à des soins de santé de qualité, l'éradication de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Par conséquent, je suis convaincu que le Forum des affaires et le Conseil des affaires des BRICS poursuivront leur travail créatif visant à élargir les contacts entre les milieux d'affaires des pays du groupe des cinq et à mettre en œuvre conjointement de nouveaux projets mutuellement bénéfiques.

En conclusion, je voudrais inviter les représentants des milieux d'affaires de vos pays à participer au Forum économique oriental en Russie qui aura lieu du 10 au 13 septembre dans la ville de Vladivostok, où, par tradition, les discussions porteront sur des questions qui intéressent également les milieux d'affaires des pays du BRICS.

Je vous remercie de votre attention.

**Source: en.kremlin.ru, 22 Août 203**
**Crédit photo: en.kremlin.ru**
**Traduction Arrêt sur info 23 août 2023**

# La mort du traité « Start-II » : la poursuite du déclin de l'Europe



**Signature le 24 mai 2002 du traité de réduction des arsenaux nucléaires stratégiques à Moscou par les présidents George W. Bush et Vladimir Poutine**

Par Oleg Nesterenko

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales qui s'est instauré depuis le début de l'année 2022, la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.

### Une réponse appropriée

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : « *si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes* » (article 14, paragraphe 3).

La fixation par l'occident collectif comme objectif « *la défaite stratégique de la Russie* » et les nombreuses déclarations officielles de ce dernier dans ce sens est un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée.

Par ailleurs, depuis plusieurs mois, les Etats-Unis d'Amérique ont réclamé à multiples reprises leur droit d'inspection des sites stratégiques russes, aussi étonnant que cela puisse paraitre dans les circonstances politiques actuelles. L'inadmissibilité de la présence des visites de contrôle des sites de défense stratégique du pays par les représentants de l'état-ennemi avec lequel, *de facto*, la Russie se situe en état de guerre était une évidence. Ceci est sans négliger le fait que les Etats-Unis, de leur côté, ont procédé à la création d'obstacles artificiels à la réciprocité des visites prévues par l'article 11 du traité en vigueur, via la non-délivrance des visas américains aux contrôleurs russes et la fermeture de l'espace aérien américain aux avions russes qui pourrait les amener sur le sol américain, ce qui, *de jure*, vaut sa violation directe.

L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du droit international en vigueur.

Cela étant, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou souligne qu'elle continuerait à « *respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives* » indépendamment du présent accord russo-américain, mais qu'elle serait « *prête à des essais d'armes nucléaires* » si Washington en effectuait en premier.

La traduction de ce nouveau pas stratégique russe est sans équivoque : vu l'hostilité ouverte et croissante de l'occident collectif gravitant autour des USA vis-à-vis de la Russie, il est exclu que nous continuions à exposer nos forces nucléaires au contrôle par l'ennemi, toutefois, n'avisez pas de profiter de cette nouvelle disposition pour faire croitre les vôtres.

### Une excellente nouvelle pour les États-Unis

Suivant la déclaration russe, toute une pluie de réactions d'indignation émanant du camp atlantiste a eu lieu. Parmi elles, considérer comme non hypocrite les paroles du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, que la rupture de New Start par la Russie est « très décevante » serait la preuve d'une grande légèreté.

À la suite des retraits unilatéraux des États-Unis de l'intégralité des accords internationaux clés sur le contrôle des armements nucléaires, hormis celui sur la non-prolifération des armes nucléaires, signé en 1968, et de Start-II : retrait en juin 2002 du traité ABM sur la limitation des systèmes de défense contre les missiles balistiques, retrait en mai 2018 de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, retrait en août 2019 du traité INF sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire et le retrait en mai 2020 du traité « Ciel ouvert » sur la vérification des mouvements militaires et de la limitation des armements - l'initiative russe de février 2023 est bien une excellente nouvelle pour les stratèges américains.

Les pays membres de l'Union Européenne, depuis plus de 30 ans, ont acquis une certitude qu'à l'avenir des horizons visibles ils ne seront plus confrontés à des menaces existentielles – qualifiées comme telles à tort ou à raison – et ne seront plus engagés dans des conflits majeurs nécessitant des actifs militaires considérables, à la suite de quoi une politique générale du désinvestissement dans des secteurs de la défense a été mise en place et menée depuis avec un succès indéniable.

Toutes les initiatives émanant des parties partisanes d'une Europe indépendante et forte non seulement économiquement, mais aussi militairement, ont été contrecarrées.

Notamment, le freinage constant au niveau de la quasi-intégralité des accords dans le domaine de la coopération des industries de l'armement entre deux moteurs du cœur de l'Union Européenne, la France et l'Allemagne, qui pourraient mener au développement significatif de l'industrie de défense européenne, entrepris ces dernières années par le pouvoir allemand politiquement dominé par les Etats-Unis, ce freinage a paralysé la possibilité de la création d'un véritable bloc de défense européenne autonome.

Cette neutralisation a mené vers plusieurs succès majeurs de la politique étrangère américaine : l'affaiblissement significatif du concurrent européen dans le domaine de l'armement, l'élargissement du marché pour l'industrie américaine de l'armement sur le sol européen et, surtout, comme déjà mentionné, la neutralisation du danger de la création du bloc de défense européenne autonome des Etats-Unis d'Amérique.

En réponse aux événements qui ont lieu depuis le début de l'année 2022, dans les 10 ans à venir, au moins, des investissements considérables auront lieu dans le réarmement, d'une part, de la Fédération de Russie, d'autre part, de l'Union Européenne.

Si du côté de la Russie, c'est l'industrie nationale de défense qui verra l'accroissement significatif de ses activités qui sont déjà, depuis plus de 10 ans, sur les rails du développement progressif ; du côté de l'U.E., ce sont les USA qui exécuteront le rôle majeur dans le réarmement du vieux continent, ce qui mènera bien vers la création d'une véritable force de défense européenne, mais qui aura aucune autonomie vis-à-vis de son mentor et sous-traitant Outre-Atlantique.

Il est également important de noter que les Etats-Unis d'Amérique utilisent contre l'économie concurrente de l'Union Européenne la stratégie sous-jacente du « retour de l'ascenseur », qui sera également incriminée à la Russie : lors de la guerre froide, l'occident collectif a utilisé contre l'Union Soviétique la baisse significative du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course imposée aux armements, afin de faire effondrer son économie.

Aujourd'hui, c'est l'économie européenne qui se situe au bord de la récession, accompagnée d'une augmentation sans précèdent du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course aux armements.

Course aux armements qui n'est plus évitable à la suite de l'abandon par la Russie de sa participation au traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs.

A la suite de ces processus, un nouvel équilibre géostratégique sera instauré. L'équilibre qui ne sera plus basé sur les accords, les traités et les partenariats entre la Russie et l'Occident collectif, mais sur la parité militaire rajusté en flux tendu entre les parties.

### Le bouclier anti-missile américain sur le sol européen

Le temps propice pour Washington est arrivé : le déploiement supplémentaire de systèmes de défense antimissile (ABM) américains dans l'Union Européenne sous les auspices de l'OTAN est imminant.

La Maison Blanche est parfaitement consciente qu'avec, notamment, la mise en service des missiles stratégiques russes porteurs de charge nucléaire, basés sur des technologies révolutionnaires et sans égal qui ont vu le jour dans les dernières années - la neutralisation par les systèmes de défense existants d'une éventuelle frappe nucléaire du sol américain ou européen entreprise par la Russie s'avère être impossible, sans même la prise en compte de la composante sous-marine de l'adversaire.

Le déploiement supplémentaire du système américain de défense antimissile sera mis en œuvre non pas en tant qu'une protection effective contre la menace russe, ni en tant qu'un élément symbolique. L'objectif visé sera parfaitement pragmatique : outre sa composante de renseignement et la dotation de l'infrastructure par lanceurs universels capables de lancer des missiles à tête nucléaire, il consistera à l'augmentation du degré et la consolidation à long terme de la domination politico-militaire américaine sur le continent européen.

Cette initiative, contrairement à sa version précédente, n'aura plus besoin de requérir à des déclarations mensongères, comme auparavant, sur la soi-disant protection contre l'hypothétique menace nucléaire iranienne.

A noter que la probabilité de l'utilisation, à l'avenir, du territoire de l'Ukraine en tant qu'une composante de la défense anti-missile face à l'hypothétique menace nucléaire russe est mathématiquement proche de zéro absolu.

### La flûte de Hamelin et les distorsions de la réalité

Pour tous les experts qui n'ont pas perdu le sens de la réalité il est parfaitement évident que la Fédération de Russie n'a aucune attention, de son côté, ni par le passé, ni à présent, d'entrer en guerre contre les pays de l'Union européenne.

Ce n'est qu'en instaurant artificiellement dans l'imaginaire collectif par la classe dirigeante occidentale une association des valeurs ukrainiennes à celles des européennes et en introduisant l'idée totalement coupée de la réalité du destin commun des deux par les techniques de manipulation des masses, telles que le filtrage et la distorsion de la réalité via l'outil de médias mainstream, que les masses ont acquis la croyance dans le sérieux de la menace russe.

Les futures dépenses faramineuses de certains pays de l'Union Européenne, dont la France et l'Allemagne, dans le réarmement dit conventionnel seront un engagement financier sans aucun rapport réel avec l'hypothétique menace russe.

Du côté de la Russie, la force de dissuasion nucléaire est considérée, à juste titre, en tant qu'un élément suffisant pour assurer la mission qui est la sienne : dissuader les adversaires d'engager leurs armées dans une confrontation directe avec la Russie, ce qui, selon la doctrine militaire russe en vigueur, mènerait directement à des frappes nucléaires de représailles.

Les déclarations du contraire sont à l'opposé de la réalité économico-militaire et ne sont que de la démagogie adressée à des masses préformatées dans le cadre de la poursuite des objectifs politiques préétablis de ses auteurs, parfaitement conscients, en ce qui les concerne, de la futilité de leurs propos.

Les paroles de l'ancien directeur de la CIA, William Casey, prononcées en 1981 : « Notre programme de désinformation aura atteint son but lorsque tout ce que le public américain croira sera faux » brillent aujourd'hui sur le vieux continent avec des couleurs ravivées.

### L'époque des ténèbres dans la diplomatie russo-européenne

Pour donner suite à l'anéantissement des relations bilatérales à l'initiative occidentale dans l'intégralité des domaines stratégiques, le nouvel *modus operandi* à long terme de la Fédération de Russie vis-à-vis de l'Union Européenne consistera dans l'absence totale de confiance vis-à-vis des engagements du signataire de l'ouest : plus aucun équilibre ne sera basé sur les signatures et ratifications des accords bilatéraux, mais sur la parité des forces armées. Les relations diplomatiques russo-européennes entrent dans l'époque des ténèbres.

La suspension de la participation de la Russie dans le traité Start II, dont le maintien ne peut exister dans le cadre du niveau actuel des relations entre les parties prenantes et les parties intéressées, est le second pas stratégique russe dans ce sens.

Le premier pas a été la sortie de la Russie du Conseil de l'Europe. Contrairement à des déclarations purement mensongères, afin de sauver la face, c'est bien la Fédération de Russie qui a quitté l'organisation par sa décision souveraine et non pas été exclue, comme ceci est prétendu. Le 15 mars 2022, Marija Pej☒inovi☒ Buri☒, la secrétaire générale du C.E. a reçu une lettre officielle dans ce sens, envoyé par Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de Russie. À la suite de cette décision de Moscou, le lendemain, le 16 mars 2022, une réunion extraordinaire de l'organisation a été tenue au cours de laquelle il a été « décidé » l'exclusion la Russie du Conseil de l'Europe.

L'un des prochains pas politique de la Russie d'une importance majeure sera, très certainement, la suspension de sa participation au sein de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), dont elle est co-fondatrice. La suspension aura lieu à la suite du comportement abusif et illicite des pays-membres du bloc occidental vis-à-vis du fonctionnement de l'organisation, ce qui remet en cause la viabilité même de la plateforme de l'organisation servant au dialogue sécuritaire. Si la Russie entreprenne sa suspension - le sens même de l'existence de l'OSCE sera remis en cause, car, sans la participation russe les objectifs de la structure ne peuvent jamais être atteints.

### Les funérailles du Start-II

La Russie a déclaré qu'elle ne quitte pas le traité, mais ne fait que suspendre sa participation. Néanmoins, étant donné que le présent accord qui est entré en vigueur en 2011 et a été prolongé pour 5 ans en février 2021 - arrive à son terme en février 2026 - il est fortement improbable qu'avant la date de son échéance les relations russo-américaines puissent se normaliser au point de relancer les contrôles réciproques des sites de défense stratégique.

Par ailleurs, vu que le document constitutif ne prévoit pas la possibilité de le suspendre, mais uniquement de le quitter, il est fort probable que, très prochainement, les USA vont le dénoncer et le quitter suivant la Russie.

De ce fait, le traité Start-II entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur les mesures visant à réduire et à limiter les armements stratégiques offensifs peut être considéré comme mort et enterré, au même titre que les relations diplomatiques russo-européennes et l'autonomie politico-militaires du vieux continent.

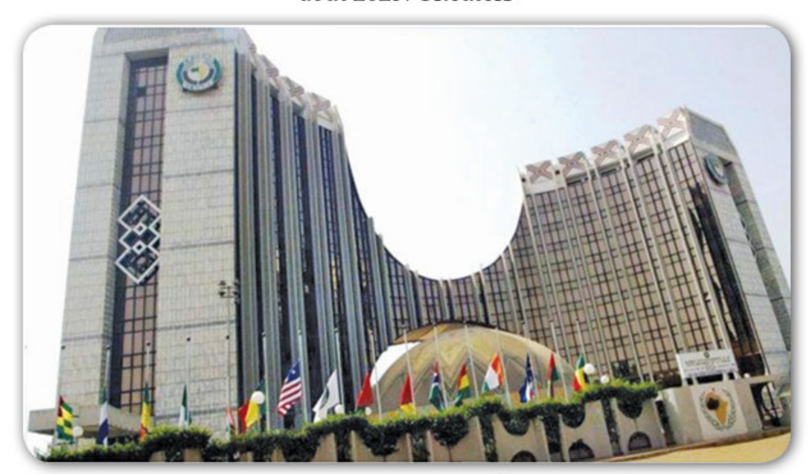
**Oleg Nesterenko**
**Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen**
***Spécialiste de la Russie, de la CEI et de l'Afrique subsaharienne, Ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.***

# Niger : le peuple est prêt à aller au front pour défendre la patrie






Des milliers de manifestants en soutien au Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) dans la capitale Niamey, au Niger, le 3 août 2023. ©Reuters



Le siège de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à Abuja




Rassemblement de soutien aux militaires ayant renversé le président élu Mohamed Bazoum au Niger, le 30 juillet 2023 devant l'ambassade de France à Niamey. ©AFP

Selon plusieurs sources, l'Union africaine rejette l'idée d'une intervention militaire au Niger et se désolidarise donc du positionnement de la CEDEAO.

Alors que l'option d'une intervention militaire est toujours sur la table de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO.), l'Union africaine aurait opté pour un rejet catégorique de l'usage de la force pour rétablir la situation au Niger.

Selon des informations du média d'investigation Africa Intelligence, au cours d'une réunion d'urgence le 14 août pour statuer sur le règlement du conflit interne au Niger, l'Union africaine se serait désolidarisée du bellicisme ambiant prôné par la CEDEAO.

Une information aussi rapportée par Le Monde, qui décrit une réunion «tendue», «interminable», «de plus de dix heures», citant des diplomates. L'organisation doit officialiser sa position ce 16 août.

Depuis le coup de force le 26 juillet dernier à Niamey, la CEDEAO songe à une action militaire, affirmant privilégier la voie diplomatique, mais ayant annoncé le 10 août le déploiement de sa « force en attente », sans davantage de précisions.

Or, au sein même des États membres, les positions divergent. Le bloc a déjà été amputé de plusieurs de ses membres après la suspension du Burkina Faso, du Mali et de la Guinée. Hormis le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigeria, les autres pays évitent de se prononcer.

De leur côté, Vladimir Poutine et Assimi Goïta, président de transition du Mali, ont « souligné l'importance de régler la situation autour de la République du Niger uniquement par des moyens pacifiques politico-diplomatiques », a précisé la présidence russe dans un communiqué, le 15 août.

De leur côté, les Nigériens se préparent à une éventuelle invasion de leur pays.

Les habitants de la capitale, Niamey, appellent au recrutement massif de volontaires pour aider l'armée à faire face à la menace croissante du bloc régional d'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, qui déclare qu'elle utilisera la force militaire si les nouvelles Autorités ne rétablissent pas le président déchu, Mohamed Bazoum. La CEDEAO a activé une « force d'intervention » pour envahir le Niger après que les Autorités ont ignoré la date limite fixée pour le rétablissement et la libération de Mohammed Bazoum.

L'initiative, lancée par un groupe d'habitants de Niamey, vise à recruter des dizaines de milliers de volontaires dans tout le pays pour s'inscrire aux Volontaires pour la défense du Niger, afin de combattre, d'aider aux soins médicaux et de fournir une logistique technique et d'ingénierie, entre autres fonctions, au cas où les nouvelles Autorités auraient besoin d'aide, a déclaré Amsarou Bako, l'un des fondateurs. « C'est une éventualité. Nous devons être prêts à chaque fois que cela se produira », a-t-il déclaré.

La campagne de recrutement sera lancée samedi à Niamey ainsi que dans les villes où les forces d'invasion pourraient entrer, comme près des frontières avec le Nigeria et le Bénin, deux pays qui ont déclaré qu'ils participeraient à une intervention. Toute personne âgée de plus de 18 ans peut s'inscrire et la liste sera remise aux Autorités pour qu'elle puisse faire appel à des personnes en cas de besoin, a indiqué M. Bako. « Les nouvelles Autorités ne sont pas impliquées, mais elles sont au courant de l'initiative », a-t-il ajouté.

Les chefs de la défense de la CEDEAO devraient se réunir cette semaine, pour la première fois depuis que l'organisation a annoncé le déploiement de la force « en attente ». On ne sait pas encore quand ni si la force envahirait le pays, mais elle comprendrait probablement plusieurs milliers de soldats et entraînera des conséquences dévastatrices, selon des experts en matière de conflits. « Une intervention militaire sans lendemain risque de déclencher une guerre régionale, avec des conséquences catastrophiques pour le vaste Sahel, déjà en proie à l'insécurité, aux déplacements et à la pauvreté », avance Mucahid Durmaz, analyste principal chez Verisk Maplecroft, une société internationale de renseignements sur les risques.

Le Niger était considéré comme un partenaire des nations occidentales. La France, l'ancien dirigeant colonial, et les États-Unis ont environ 2 500 militaires dans la région.

Depuis le coup de force, la France et les États-Unis ont suspendu leurs aides et poussent les groupes terroristes qui sont à leur solde de multiplier leurs attaques. Au moins 17 soldats ont été tués et près de deux douzaines blessées dans une embuscade tendue par des terroristes dans la région de Tillaberi, a déclaré le ministère de la défense à la télévision d'État mardi. L'attaque s'est produite mardi après-midi alors qu'un détachement militaire se déplaçait entre les villages de Boni et Torodi. Les blessés ont été évacués vers Niamey.

Les coups de force se sont multipliés dans la région mais celui du Niger est considéré par la communauté internationale comme le plus important. Mais les analystes estiment que plus la situation s'éternise, plus la probabilité d'une intervention s'estompe, car les nouvelles Autorités sont soutenues par le peuple nigérien et également par les populations des pays voisins, forçant certainement la communauté internationale à accepter le statu quo.

Une solution diplomatique est probable ; la question est de savoir quelle pression militaire sera exercée pour y parvenir, a déclaré un responsable occidental.

Mardi, le secrétaire d'État américain Antony Blinken a déclaré qu'il y avait encore de la place pour la diplomatie afin de ramener le pays à son régime initial et a indiqué que les États-Unis soutenaient les efforts de dialogue de la CEDEAO, y compris ses plans d'urgence.

La nouvelle ambassadrice américaine au Niger, Kathleen Fitz Gibbon, devrait arriver à Niamey à la fin de la semaine, selon un responsable américain. Les États-Unis n'ont plus d'ambassadeur dans le pays depuis près de deux ans : certains experts du Sahel estiment que cela a réduit l'accès de Washington aux acteurs clés et à l'information. Reste à voir si cette nouvelle ambassadrice sera acceptée au Niger ou pas.

Alors que les pays de la région et les pays occidentaux s'interrogent sur la manière de réagir, de nombreux Nigériens sont convaincus qu'ils seront bientôt envahis. Les détails de la force de volontaires du Niger sont encore vagues, mais des initiatives similaires dans les pays voisins ont donné de bons résultats.

Au Burkina Faso, le recrutement des combattants volontaires pour aider l'armée à lutter contre l'insurrection terroriste était plutôt un succès. Leur nombre dépassait même les attentes.

Amsarou Bako, l'un des responsables du groupe organisant les volontaires nigériens, affirme que la situation du Niger est tout autre. *« Les volontaires au Burkina Faso se battent pour libérer leur pays des attaques terroristes...La différence avec nous, c'est que notre peuple se battra contre une intrusion ».*

**Presse TV 17 Aout 2023**

# Niger avec le Mali, le Burkina Faso et la Guinée forment un front anti-impérialiste en Afrique de l'Ouest




**De gauche à droite Col. Mamadi Doumbouya, Colonel Assimi Goïta et Captaine Ibrahim Traore**

Ainsi, le bloc anti-impérialiste en Afrique de l'Ouest a été formé, qui comprendrait le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et le Niger. Les yeux de toute la population africaine sont actuellement rivés sur ce bloc qui représente actuellement l'espoir de la libération de l'Afrique du joug du néocolonialisme.

Si la CEDEAO et d'autres instances africaines se plient à la volonté de Paris et de Washington contre le Niger, un puissant bloc de résistance anti-impérialiste se forme.

Les voisins du Niger, à savoir le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Conakry, ont manifesté leur soutien indéfectible au peuple nigérien.

Les Gouvernements de transition du Burkina Faso et de la République du Mali expriment leur solidarité fraternelle avec le peuple frère du Niger suite aux conclusions des sommets extraordinaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire africaine Union occidentale (UEMOA ) tenue le 30 juillet 2023 à Abuja sur la situation politique au Niger.

Dans ce communiqué, les Gouvernements de transition du Burkina Faso et du Mali ont pris position sur plusieurs points :

Ils saluent la décision responsable du peuple nigérien de prendre en main son destin et d'assumer pleinement sa souveraineté face à l'histoire.

Les deux gouvernements dénoncent avec force la persistance des organisations régionales à imposer des sanctions qui ne font qu'aggraver les souffrances des populations et menacent l'esprit du panafricanisme.

En refusant d'appliquer de telles sanctions illégales, illégitimes et inhumaines contre le peuple et les autorités du Niger, le Burkina Faso et le Mali s'opposent à ces mesures coercitives.

Ils mettent en garde contre toute intervention militaire contre le Niger, soulignant que cela serait perçu comme une déclaration de guerre contre le Burkina Faso et le Mali.

Les gouvernements avertissent que toute action militaire au Niger entraînerait leur retrait de la CEDEAO et l'adoption de mesures d'autodéfense en soutien aux forces armées et au peuple nigériens. Dans ce communiqué, les Gouvernements de transition du Burkina Faso et du Mali ont pris position sur plusieurs points :

Ils saluent la décision responsable du peuple nigérien de prendre en main son destin et d'assumer pleinement sa souveraineté face à l'histoire.

Les deux gouvernements dénoncent avec force la persistance des organisations régionales à imposer des sanctions qui ne font qu'aggraver les souffrances des populations et menacent l'esprit du panafricanisme.

En refusant d'appliquer de telles sanctions illégales, illégitimes et inhumaines contre le peuple et les autorités du Niger, le Burkina Faso et le Mali s'opposent à ces mesures coercitives.

Ils mettent en garde contre toute intervention militaire contre le Niger, soulignant que cela serait perçu comme une déclaration de guerre contre le Burkina Faso et le Mali.

Les gouvernements avertissent que toute action militaire au Niger entraînerait leur retrait de la CEDEAO et l'adoption de mesures d'autodéfense en soutien

*suite à la page(15)*

# L'UE n'a pas de volonté politique propre



**L'UE n'était rien d'autre qu'un projet de la CIA**

Par Leonid Savin

*Quoi que dise l'UE sur la nécessité d'une approche plus indépendante de la prise de décision sur les questions clés, toutes les déclarations et affirmations de ce type, comme les plans d'autonomie stratégique de l'Allemagne et de la France, peuvent être considérées comme des sons creux.*

A la veille du sommet de l'OTAN, le New York Times a publié un article de deux auteurs (Grey Anderson et Thomas Meaney) au titre retentissant : « *L'OTAN n'est pas ce qu'elle prétend être* ».

Les auteurs commencent l'article par les développements récents, notamment l'admission de la Finlande et l'invitation à la Suède, et font ensuite une révélation extrêmement importante: « *L'OTAN, depuis sa création, n'a jamais été concernée au premier chef par le renforcement de ses capacités militaires. Avec 100 divisions au plus fort de la guerre froide, soit une petite fraction des effectifs du Pacte de Varsovie, l'organisation ne pouvait espérer repousser une invasion soviétique, et même les armes nucléaires du continent étaient sous le contrôle de Washington. Elle visait plutôt à lier l'Europe occidentale à un projet beaucoup plus vaste d'ordre mondial dirigé par les États-Unis, dans lequel la défense américaine servait de levier pour obtenir des concessions sur d'autres questions telles que le commerce et la politique monétaire. Cette mission a été remarquablement réussie* ».

L'article décrit comment, malgré la réticence d'un certain nombre de pays d'Europe de l'Est à rejoindre l'OTAN, ils y ont été entraînés par toutes sortes de ruses et de manipulations. Les attentats de 2001 à New York ont fait le jeu de la Maison Blanche, qui a déclaré une "guerre globale contre la terreur", instaurant de fait cette même terreur au sens propre (Irak, Afghanistan) et au sens figuré, en faisant entrer de nouveaux membres dans l'OTAN, puisque ces pays sont plus faciles à contrôler par l'intermédiaire de l'OTAN.

Gray Anderson et Thomas Meaney soulignent les objectifs plus stratégiques des États-Unis: « *L'OTAN fonctionne exactement comme l'avaient prévu les planificateurs américains de l'après-guerre, en rendant l'Europe dépendante de la puissance américaine, ce qui réduit sa marge de manœuvre (celle de l'Europe). Loin d'être un programme de charité coûteux, l'OTAN assure l'influence américaine en Europe à peu de frais. Les contributions américaines à l'OTAN et à d'autres programmes d'assistance à la sécurité en Europe ne représentent qu'une infime partie du budget annuel du Pentagone – moins de 6 % selon une estimation récente.*

*En Ukraine, le tableau est clair. Washington assurera la sécurité militaire et ses entreprises bénéficieront d'un grand nombre de commandes d'armes européennes, tandis que les Européens assumeront les coûts de la reconstruction d'après-guerre – ce à quoi l'Allemagne est mieux préparée qu'au renforcement de ses forces armées. La guerre sert également de répétition générale pour une confrontation des États-Unis avec la Chine, pour laquelle il n'est pas facile de compter sur le soutien de l'Europe* ».

Ce point de vue semble tout à fait adéquat, tant pour la rétrospective historique (qu'est-ce que la Grèce et la Turquie ont à voir avec l'Atlantique, par exemple ?) que pour l'évaluation des scénarios futurs. En général, c'est ainsi que l'on voit les actions des États-Unis vis-à-vis de la Russie: Washington a besoin de vassaux obéissants pour réaliser sa volonté politique.

En outre, mis à part l'OTAN, il existe un deuxième élément clé de la gouvernance de Washington. Il s'agit de l'Union européenne.

Il y a plus de sept ans, la publication britannique The Telegraph a révélé que l'UE n'était rien d'autre qu'un projet de la CIA.

L'article soulignait certains faits importants indiquant que les États-Unis ont piloté le processus d'intégration européenne depuis le tout début. Par exemple, la déclaration Schuman, qui a donné le ton à la réconciliation franco-allemande et a progressivement conduit à la création de l'Union européenne, a été concoctée par le secrétaire d'État américain Dean Acheson lors d'une réunion au département d'État. Ou encore qu'une organisation clé de la CIA était le Comité américain pour une Europe unie, présidé par William Donovan, qui dirigeait pendant la Seconde Guerre mondiale l'Office of Strategic Services, d'où est issue la Central Intelligence Agency. Un autre document montre qu'en 1958, ce comité a financé le mouvement européen à hauteur de 53,5 %. Son conseil d'administration comprenait Walter Bedell Smith et Allen Dulles, qui a dirigé la CIA dans les années 1950.

Enfin, le rôle des États-Unis dans la création et l'imposition du traité de Lisbonne à l'UE est également connu. Washington en avait besoin pour faciliter le contrôle de Bruxelles par ses marionnettes. Entre-temps, les commissaires européens ne sont pas responsables devant leurs gouvernements, car ils n'occupent pas leurs postes dans le cadre d'une procédure démocratique, alors que les citoyens des États européens ont le droit de choisir. Ils n'ont pas eu le choix.

Ces deux dépendances essentielles à l'égard d'une puissance extérieure limitent naturellement de manière significative la souveraineté des pays européens.

Mais même dans ces conditions, cela ne semble pas suffire aux États-Unis. La veille, l'ancien ambassadeur américain auprès de l'Union européenne, Stuart Eisenstadt, a déclaré dans une tribune du Financial Times qu'une nouvelle structure transatlantique entre les États-Unis et l'UE, comparable à l'OTAN, était nécessaire pour résoudre les problèmes actuels.

Il souligne la nécessité de coordonner un nouveau format qui, en fait, concerne le création des États-Unis d'Amérique et de l'Europe, où les États européens seront, bien sûr, des appendices des États-Unis, répondant à la volonté politique de Washington. C'est le transatlantisme du nouvel ordre, avec une puissance dirigeante et le reste des esclaves.

Par conséquent, peu importe ce que l'UE dit sur la nécessité d'une approche plus indépendante pour prendre des décisions sur les questions clés, toutes ces déclarations, comme les plans d'autonomie stratégique de l'Allemagne et de la France, peuvent être considérées comme vides de sens.

*Ducunt Volentem Fata, Nolentem Trahunt*,* disait-on dans la Rome antique. Il est peut-être désagréable pour de nombreux Européens de s'en rendre compte, mais le fait est que les pays d'Europe sont tirés par la peau du cou dans une direction qu'ils ne veulent pas vraiment prendre.

**Leonid Savin, 18 août 2023**
**Traduit par Robert Steuckers**
**Geopolitika18 août 2023**

Ndlr.

**Ducunt Volentem Fata, Nolentem Trahunt*. Le destin porte ceux qui l'acceptent et traîne ceux qui le refusent. (Annaeus Sénèque )

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministères Public maintient le défaut octroyé contre son épouse Marie Laurente LOUIS à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action; Admet en conséquence, le divorce de Jean Murancin PAUL avec Marie Laurente LOUIS pour incompatibilité de caractères; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant Existé entre les dits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Desdunes, commune de Desdunes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un Extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers, s'il y échet, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Clunie Pierre JULES Av. Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du douze Mars deux mille quatorze, en présence de Me Soidieu TOUSSAINT Av., Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Huguens D'HAITI Av. Greffier du siège.

IL EST ORDONNÉ...ETC...

EN FOI DE QUOI...ETC...

Smithy Absolu

Officier d'Etat Civil

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octoyé contre Gaétane JEAN à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Emmanuel ROSEME contre Gaétane JEAN pour incompatibilité de caractères. Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux, Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Desdunes, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages envers les tiers, s'il y échet, compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Gabnel FRANÇOIS, Av. Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du onze mars deux mille vingt et un, en présence de Me Grand Pierre ESTIME, Av. Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Pascal TOUSSAINT.

Smith Absolu, Officier d'état civil

## PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les condusions conformes du Ministère public, le Tribunal, au voeu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre la défenderesse en la personne de Laurette FORTUNE, pour faute de comparaître, pour le profit, accueille l'action du demandeur, le sieur Marky CASTOR aux torts exclusifs de l'épouse, vu que cette demande est juste et fondée; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux: Ordonne à l'Officier de l'État Civil d'Aquin de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent Jugement; Dit qu'un extrait sera publié dans l'une des colonnes d'un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommage-intérêt envers les tiers s'il y echet. Commet le sieur Lucson LOUIS, huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement: Compense les dépens en raison de la qualité des parties, Fait injonction à tout détenteur des registres où se trouve inscrire le dit acte de ne délivrer copie ou extrait sans faire mention de divorce.

Rendu par nous, Me. Jean Whestern LEBLANC Juge de siège du Tribunal Civil d'Aquin en audience publique, civile de ce jour 13 décembre deux mille vingt-et-un, An 218ème de l'Indépendance, en présence de Me. Jean Ervé JANVIER, Commissaire du Gouvernement de ce

ressort, assisté de sieur Djim GUE, greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc....

## PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse: admet le divorce du sieur Joseph Evens Durandis d'avec son épouse, la dame née Martine Katiana Pierre; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts exclusifs de l'épouse, ce, conformément aux termes des articles 217 et suivants du code civil; Ordonne à l'officier de l'état civil de Tabarre de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; Ordonne aussi à la dame Martine Katiana Pierre Durandis, femme neé Martine Katiana Pierre de reprendre son nom de jeune fille. Compense les dépens en raison de la qualité des parties. Commet l'huissier Jacob MEDE de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Paul Wesley, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi quatorze (14) Juin deux mille vingt trois (2023). An 219 de l'indépendance en présence de Me Pierre Luckner Sanon, Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me Daniel ADRIEN, Greffier du siege

Me Todt ROYER, Av.

## PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère Public le Tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse, admet le divorce de la dame Cherlyn Belfort Jocelyn d'avec son époux le, sieur Jean Renold Jocelyn; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts exclusifs de l'époux, ce. conformément aux termes des articles 217 et suivants du code civil; Ordonne à l'officier de l'état civil de Tabarre de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Ordonne aussi à la dame Jean Renold Jocelyn femme née Cherlye Belfort de reprendre son nom de jeune fille; Compense les dépens en raison de la qualité des parties; Commet l'huissier Jaco MEDL de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcée par nous, Paul Wesley, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi quatorze (14) juin deux mille vingt trois (2023). An 219 de l'indépendance en présence de Me Pierre Luckner Sanon, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me Daniel ADRIEN, Greffer du siège

Pour publication

Me Todt ROYER, Av

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Monsieur Clarens COURTILIER, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Clarens COURTILIER née Senita JACQUET; Renvoi les parties par devant l'officier de l'Etat civil de la Section Est de Port-au-Prince pour les suites de droit; Ordonne que le dispositif du présent jugement dont un extrait soit inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale. Compense les frais et dépens de l'instance, Commet l'huissier Joseph Jean Donald CADET immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel Jean Claude, juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi cinq (05) Juillet deux mille vingt-trois, en présence de Albert DARELUS,

Substitut Commissaire du Gouvernement représentant du Ministère public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège.

Il est ordonné,... etc...

En foi de quoi,.... etc....

Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier.

Me Moïse SANON, Av.

## PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la foi, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé à l'audience contre le sieur Wilmate BENJAMIN, Au fond, admet le divorce les époux Wilmane BENJAMIN, la femme née Rosenique SOULANGE pour injures graves et publiques aux termes de l'article 217 du code civil aux torts exclusifs de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Renvoie les parties par devant l'officier de l'état civil de Carrefour pour la transcription dans les registres à ce destinés, du dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous. Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente Juin deux mille vingt-trois, An 219ème de l'indépendance, en présence des Substituts Commissaires du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean

Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET

Greffière du siège.

IL EST ORDONNE....etc....

EN FOI DE QUOI ....etc....

## PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt-trois juin deux mille vingt-trois contre le sieur Gerson

BERNARD pour faute de comparaitre suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Gerson BERNARD la femme née Yolande JEAN-PIERRE pour injures graves et publiques suivant l'article 217 du code civil, aux torts exclusifs de l'époux Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Port-au-Prince, section Sud de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente juin deux mille vingt-trois, An 219ème de l'Indépendance, en présence des Substituts Commissaires du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET, Greffière du siège.

IL EST ORDONNE....etc...

EN FOI DE QUOI....etc.....

## PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience du seize Juin deux mille Vingt trois contre le sieur Frandy SAMSON pour faute de comparaitre suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Frandy SAMSON la femme née FrantzLoune JEAN-BAPTISTE pour injures graves et publiques suivant l'article 217 du code civil aux torts exclusifs de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Port-au-Prince, section est de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce Tribunal pour la Signification de ce jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile, publique et ordinaire du vendredi vingt-trois juin deux mille vingt-trois, An 219ème de l'Indépendance, en présence des Substituts Commissaires du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère public, et avec l'assistance du citoyen Homère RAYMOND, Greffier du

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi ... etc....

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère public, MAINTIENT en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Reginald Raynold ETIENNE la femme née Venia GASTON; ordonne la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Madame Reginald Raynold ETIENNE, la femme née Venia GASTON aux torts de l'époux; RENVOI les parties par devant l'officier de l'état civil de Delmas pour les suites de droit, ORDONNE la publication du présent jugement dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, COMPENSE les frais et dépens de l'instance, COMMET huissier Jean Joseph Donald CADET immatriculé au greffe du tribunal de première instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, MARTHEL JEAN CLAUDE, Juge au tribunal de première instance de Port-au-Prince en audience ordinaire, publique et civile du mercredi vingt-et-un (21) juin deux mille vingt-trois (2023) en présence de Albert DARELUS, substitut du commissaire du gouvernement, représentant du Ministère public avec l'assistance de Sauvens Junior THELEMAQUE,

Greffier du siège.

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi.....etc.....

*Suite de la page (13)*



**Le général Abdourahamane Tchiani du Niger**

aux forces armées et au peuple nigériens. Ils soulignent les conséquences désastreuses que pourrait avoir une intervention militaire, mettant en garde contre une déstabilisation de toute la région, comme cela s'est produit après l'intervention unilatérale de l'OTAN en Libye, qui a alimenté la propagation du terrorisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Les Gouvernements de transition du Burkina Faso et du Mali expriment leur indignation et leur surprise face à l'inaction et l'indifférence de certains responsables politiques ouest-africains qui privilégient le recours aux forces armées pour rétablir l'ordre constitutionnel dans un pays souverain, tout en abandonnant les États et les peuples victimes de terrorisme pendant une décennie.

Dès lors, ils appellent les forces vives à être prêtes et mobilisées pour soutenir le peuple nigérien en ces heures sombres du panafricanisme.

Par conséquent, la guerre est déclarée à l'impérialisme.

Il est important de souligner que le Mali se réserve le droit de recourir à l'autodéfense en cas d'agression extérieure et dispose de capacités militaires modernes, notamment des avions de combat, des chasseurs, des drones militaires et des véhicules blindés. L'armée malienne a acquis de l'expérience dans la guerre conventionnelle et asymétrique et est réputée pour sa discipline et son niveau d'entraînement.

La Guinée l'a annoncé lundi soir, dans un communiqué signé par le Comité national de concentration du développement (CNRD), la Guinée refuse "d'appliquer ces sanctions illégitimes et inhumaines contre le peuple frère et les autorités du Niger, et exhorte la CEDEAO à retrouver de meilleurs sentiments".

En effet, Conakry considère que « les mesures de sanctions préconisées par la CEDEAO, y compris l'intervention militaire », sont une option qui ne peut « être une solution au problème actuel » et conduirait plutôt à « une catastrophe humaine dont les conséquences pourraient aller bien au-delà des frontières du Niger ».

« Le CNRD souligne qu'une intervention militaire contre le Niger conduirait de facto à la dislocation de la CEDEAO » et se distancie formellement des « sanctions adoptées et des menaces formulées lors du sommet du 30 juillet 2023 » à Abuja et qui « ne compromettent pas en aucun cas à la République de Guinée ».

Alors que le Mali et le Burkina Faso ont publié un communiqué conjoint, prenant clairement leurs distances avec la position de la CEDEAO et affirmant même que « toute intervention militaire » au Niger serait considérée comme « une déclaration de guerre », la Guinée souligne que les trois pays « aspirent à plus de reconnaissance et le respect de leur souveraineté.

« A l'heure où les jeunes populations de l'espace CEDEAO vivent un drame humain en Méditerranée, la préoccupation des dirigeants de la sous-région devrait s'orienter davantage vers des questions socio-économiques stratégiques pour la réalisation de leurs aspirations que vers l'investigation du sort des présidents déchus », précise enfin le communiqué signé de la main du général de brigade Ibrahima Sory Bangoura.

Quant à la CEDEAO, elle est fortement critiquée car elle intervient dans les affaires intérieures des États membres souverains au profit des pays occidentaux. Certains dirigeants africains auraient tenté de violer les limites constitutionnelles pour obtenir un troisième mandat au pouvoir, ce qui est contraire aux lois de leur pays, et personne ne s'est ingéré dans les affaires intérieures de leur pays. La France est également critiquée pour son implication dans les affaires africaines, soutenant certains de ces dirigeants.

De son côté, le Conseil militaire du Niger a déclaré l'arrêt immédiat des exportations d'uranium et d'or vers la France. Le pays est le quatrième producteur d'uranium au monde et joue un rôle crucial dans l'approvisionnement en uranium pour la production d'électricité en France.

En 2021, il a fourni près de 25 % de toutes les importations d'uranium en provenance de l'Union européenne, contribuant à fournir de l'électricité à des millions de foyers français. La société française Orano est impliquée dans l'extraction de l'uranium au Niger depuis les années 1970, et environ 35 % de l'uranium utilisé dans les réacteurs français provient du Niger.

Le Mali et le Burkina Faso ont le soutien d'autres puissances, comme la Russie ou l'Iran, pour leur opposition à l'impérialisme. Les menaces de sanctions et d'intervention militaire ne font que renforcer ce bloc anti-impérialiste.

Ainsi, le bloc anti-impérialiste en Afrique de l'Ouest a été formé, qui comprendrait le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et le Niger. Les yeux de toute la population africaine sont actuellement rivés sur ce bloc qui représente actuellement l'espoir de la libération de l'Afrique du joug du néocolonialisme.

**Résumé latino-américain 17 août 2023**

---

*Suite de la page (4)*

qui dissimulent une planification systémique de la fraude et de l'impunité par de petites incohérences glissées intentionnellement ou maladroitement dans les processus organisationnels. Ces incohérences sont justifiées par l'illettrisme des opérateurs électoraux et l'analphabétisme des votants. L'assistance internationale trouve ainsi la faille qui assure son emprise sur les grands domaines stratégiques nationaux. Paradoxalement, alors que le rapport de la CIEVE avait établi ces faits, ni les organisations de droits humains, ni les associations socioprofessionnelles, ni même les partis politiques qui ont concouru à ces élections n'avaient jugé opportun de mettre en place une évaluation approfondie du système électoral. Appâtés par la perspective de leur possible maitrise de ces failles pour leur succès, les partis politiques se sont précipités sur le nouveau calendrier électoral promulgué pour reprendre les élections avec les mêmes défaillances qui relient le registre électoral et le registre d'identification nationale. Comme l'exigent les normes relatives à l'intégrité des processus électoraux, il n'y avait ni épuration du système d'identification national pour la mise à jour du registre électoral, ni harmonisation du cadre législatif électoral par l'intégration de normes d'intégrité, des règles de fiabilité et de filtre de qualité des listes électorales et des listes des votants, ni appropriation nationale du centre de tabulation qui est toujours contrôlé par le PNUD et l'Union Européenne.

Comme pour les sanctions internationales contre les puissants hommes d'affaires de ce pays qui financent les activités des gangs, toute la société haïtienne avait manifesté une indifférence totale vis-à-vis des recommandations de ce rapport. Certes, il ne disait pas tout sur les défaillances du système électoral, mais il donnait des pistes pour susciter un besoin d'évaluation approfondie. Mais c'était sans compter sur le déficit d'intégrité et d'éthique des acteurs nationaux. Tous ont cru que ces failles pourraient leur être profitables, et quand ils perdent, ils crient tous au complot et dénoncent le tricheur qui a su en profiter. Et c'est justement, cette disponibilité à s'accrocher à un minimum insignifiant confortable qui empêche au collectif d'apprendre de ses défaillances et de se remettre en question pour se régénérer. De fait, n'ayant rien appris sur les défaillances structurelles qui relient le système national de l'identification et l'absence de fiabilité du système électoral national, le pays s'est laissé gagner par la fièvre électorale et a intronisé en 2017 un président inculpé, un parlement de dealers et de gangsters, tous au service d'une économie cartellisée et criminalisée qui est prête à tout pour conserver et fructifier le monopole d'affaires sur l'argent sale.

L'errance haïtienne n'est pas une fatalité insurmontable. C'est un processus coconstruit et assumé collectivement. Ce processus est entretenu certes par un producteur qui sécrète des précarités en amont. Mais sa durabilité et sa performance viennent du fait que le contexte culturel national permet à ce producteur de trouver facilement et en abondance des gestionnaires politiques, des experts académiques, des évaluateurs flexibles qui veulent tous profiter des insignifiances qu'il propose. Que cela plaise ou non, l'errance haïtienne peut s'expliquer par l'axiome de l'indigence : **à culture insignifiante, société pestilente** ! En affirmant cela, nous cherchons à rappeler que, de même qu'aucune semence ne peut germer dans une terre infertile, aucun progrès, aucune stabilité n'est possible dans une société dans laquelle la culture est au service de la survie par la recherche effrénée d'un minimum insignifiant confortable pour échapper aux précarités. À force de se pincer le nez pour boire l'eau puante, on finit par perdre le goût de l'eau traitée. Car le cerveau humain est un flemmard qui s'adapte à ce qu'on lui propose. En conséquence, il ne saurait y avoir de place pour l'intelligence dans la posture du marronnage culturel qui cherche à s'adapter aux médiocrités pour échapper aux précarités. L'intelligence se révèle, si l'on croit Emmanuel Kant et Antoine de Saint-Exupéry, dans la confrontation aux incertitudes et la résistance aux précarités. Hors de cette résistance, il n'y a qu'indigence.

Dans le dernier acte, nous montrerons que tout l'écosystème des données de nos institutions, tant publiques que privées, n'est qu'un ensemble déstructuré qui permet à quelques acteurs de performer leur business en entretenant les défaillances structurelles qui nourrissent l'errance collective. Et c'est là, sur ce socle défaillant qu'il faut agir. Car aucune société ne vaut mieux que le système de valeurs qui reflète la mesure de la performance et de la transparence de ses institutions.

**Erno Renoncourt 20/08/2023**
**Spécialité Système Information et Informatique Décisionnelle**

**Notes**

*(Endnotes)*

1 *Laurent Falque ; Bernard Bougon, Pratiques de la décision, 2013, Dunod.*
2 *Daniel L. Stufflebeam, l'évaluation en éducation et la prise de décision, 1974, NHP, p.18.*
3 *Laurent Falque ; Bernard Bougon, Pratiques de la décision, 2013, Dunod, p.15.*
4 *Ibid.*
5 *Voir les trois tomes proposés par Christian Morel sur la sociologie des erreurs persistantes.*
6 *Daniel L. Stufflebeam, l'évaluation en éducation et la prise de décision, 1974, NHP.*
7 *Robert Skidelsky, John Maynard Keynes: a biography. Vol. 2: the economist as saviour, 1920-1937, Macmillan, 1992, p.630.*
8 *Umberto Eco, Le pendule de Foucault, 1988, Grasset p. 369.*

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit du défaut, déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur Evnor MOREAU, d'avec son épouse née Sherline FRÉDÉRIC pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peines de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet enfin l'huissier Jean Joseph Donald CADET de ce siège pour la signification de ce présent jugement, compense les dépens.
AINSI JUGÉ ET PRONONCÉ par nous Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et
publique, du jeudi vingt neuf Juin deux mille vingt trois, en présence de Me. Lucnas ETIENNE,
Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART
Tassy greffier du siège.
Rovelsond APPOLON, Av

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit du défaut, déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame Bettina LUC, d'avec son époux Jacques Fritz Lubonneur PEPE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous
peines de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet enfin l'huissier Emmanuel JEAN de ce siège pour la signification de ce présent jugement, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique, du jeudi six Juillet deux mille vingt trois, en présence de Me. Lucnas ETIENNE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART
Tassy greffier du siège
Rovelsond APOLLON, AV

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce de la dame Marie Choumène JOLIMO d'avec son époux Jean Lesly VOLCY pour abandon du toit marital, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Taïfer, Commune de Carrefour de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier Maxime CANDIO pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-trois Juin deux mille vingt-et-un, en présence de Me. Paul WESLEY Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Junior Sauvens
Greffier du siège
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi.....etc...
Jean Luma CHARLES
Officier d'Etat Civil de Taifer,
Commune de Carrefour

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur AMILCAR GERALD, d'avec son épouse née MARIA
LIFANIA MOISE pour injures graves et publiques. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits Epoux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier THIEN-CEY FRANÇOIS de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en audience civile ordinaire et publique du jeudi vingt neuf Juin deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné...etc....
En foi de quoi....etc....

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce de la dame Sainte-Hélène JEAN, d'avec son époux Luckner PAUL, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet Commet l'huissier Canal GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile ordinaire du sept avril deux mille vingt-deux, en présence de Me, Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège.
Il est ordonné.....etc...
En foi de quoi....etc...
Me. Ingrid Karke WOOLLEY
Officier d'Etat Civil-

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action. ADMET en conséquence, le divorce du sieur Joël JEROME d'avec son épouse née Nadia CLERGÉ pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant ayant existé entre lesdits époux, ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de
la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registre à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire
et publique, du jeudi vingt-neuf Juillet deux mille vingt et un, en présence de Me. Jean Rolex
MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège
Franck Eugene ELIACIN, Avocat

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, prés examen sur les conclusions du Ministères Public maintient le défaut octroyé contre son épouse Wedlande PAVILUS à l'audience précitée pour le profit déclare fondée a dite action: Admet en conséquence, le divorce de Gérald ETIENNE avec Wedlande PAVILUS pour incompatibilité de caractères : prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux: Ordonne à l'Officier de l'Etat-Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers, s'il y échet. compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel Zéphir Av. Juge en audience Civile. ordinaire et publique en date du Treize Février deux mille vingt trois en présence de Me Vanna Mané Av. Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Jean Claude Novembre, greffier du siège.
IL EST ORDONNÉ..ETC...
EN FOI DE QUOI...ETC...
Robert Renous
Officier d'Etat Civil

## PAR CES MOTIFS

Le tribunal après avoir délibéré conformément à la loi, maintient le défaut requis octroyé à l'audience susdite accueille favorablement l'action du requérant pour être juste et fondée, se déclare compétent pour connaitre de cette affaire, déclare que c'est de bon droit que le requérant a intenté cette action pour non-paiement de loyer. Ordonne la résiliation du contrat avec le déguerpissement de la dame Fanéus Gyna Milfort de la maison sise à Delmas 30, rue Archille numéro 33, condamne la locataire à 25 mille gourdes de dommages et intérêts pour les préjudices causés au requérant conformément aux articles 1168 et 1169 du code civil Haïtien. Ordonne l'exécution provisoire et sans caution. Enfin commet l'huissier Ricardo Prophète pour signifier le présent jugement.
En foi de quoi il est ordonné à tous huissiers, sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux offices du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter la main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
Ainsi Jugé et prononcé par nous, Me Jean Bello DONISSAINT juge en siège à l'audience civile et publique du mercredi vingt-huit juin 2023, avec l'assistance de notre greffier Ronald ARDAIN Ainsi la minute du présent jugement est signifié du juge et du greffier susdit.
Pour Expédition Conforme
Collationnée.
Ronald ARDAIN
Greffier

## AVIS DE DIVORCE

Il est important de porter à la connaissance du monde des Affaires et du Public en général que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu un Jugement de divorce par défaut en date du neuf juin deux mille vingt-deux en faveur du sieur Joseph Theranis JEANUS d'avec son épouse née Saintana RAYMOND, pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse.
Me. AMBROISE, Av

## AVIS DE PUBLICATION

Il est important de porter à la connaissance du public et du monde des Affaires en particulier que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu un jugement de divorce par défaut en date du trente Juin deux mille vingt-trois, en faveur du sieur Roberto APPOLON contre son épouse Gathia GILOT, pour injures graves et publiques aux torts de l'époux.
Me. Harold AUGUSTE, Av.

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi, Le Ministère public entendu, maintient le défaut contre la dame Ermithe DEBEL pour faute de comparaitre, conformément à l'article 287 du Code de Procédure Civile; Au fond, admet le divorce des époux Junel Jean Baptiste, la femme née Ermithe DEBEL; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits
époux aux torts de la dame Ermithe DEBEL; renvoie les parties par devant l'Officier de l'Etat civil de la section Sud de Port-au-Prince pour la transcription du dispositif de ce jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant dans la capitale. Condamne la dame Ermithe DEBEL aux frais et aux dépens de l'Instance; Commet l'huissier Maxime Candio de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Degand Nicolas, juge à l'audience ordinaire et publique du Vendredi dix (10) Février deux mille vingt-trois (2023), en présence de Me
Eumide Legerme, Substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Homère Raymond, greffier du siège.
IL EST ORDONNÉ...etc....
EN FOI DE QUOI.....etc....

Suite de la page (9)

identified the other party as a U.S. Embassy official. Dauphin had nothing to say, and Gilles left her business card in case he 'changed his mind.'"

Deputy Amanus Mayette was also interviewed by HAP delegates. He told them that "Gilles offered him a similar bribe. According to Mayette, she pledged to secure his release, provided he would 'name names.'"

Gilles is also accused of collaborating with PNH leadership who were complicit in the coup.

Rospide Pétion, who headed Airport Security prior to the coup, said in his testimony to the HAP delegation that he was arrested and interrogated by de facto PNH chief Léon Charles. Pétion claims Charles threatened him with prison and that he was taken to another room where he was told to speak with an NCHR-Haiti representative. Gilles appeared, reiterating the charges. Pétion said Gilles then took over the interrogation, saying "we know you crashed the radio tower" (referring to a radio broadcast tower which had been sabotaged).

Gilles' role as an interrogator who attempted to elicit false testimony to incriminate Lavalas leaders for crimes they did not commit offers a different perspective on her 2012 award from the U.S. Embassy for her supposed "unwavering commitment towards the ideals of the Haitian revolution and of the Republic."

According to a COHA report, "countless individuals, many whose only crime was a loose affiliation with Aristide's Fanmi Lavalas party, were arrested by the interim government based on false accusations entered by the NCHR-Haiti."

Gilles was part of the process of persecuting Lavalas, framing its leaders for manufactured "genocides," and terrorizing Haiti's poor majority who wanted their democracy back. She did not leave when NCHR-Haiti enthusiastically applied for and received funding from the governments who orchestrated the 2004 coup. As Brian Concannon points out, NCHR-Haiti was "supported by USAID and by other wealthy governments [Canada and France], has been systematically biased in their human rights reporting, in terms of over reporting accusations against Lavalas members and under-reporting or ignoring accusations of persecution of Lavalas members."

Nor did Gilles quit when the RNDDH began receiving annual funding from the National Endowment for Democracy (NED), which, according to NED co-founder Allan Weinstein, does "a lot of what ... was done covertly 25 years ago by the CIA." Although she worked as a reporter for the anti-imperialist newsletter *Haiti-Info* during the 1991-1994 coup d'état, in the 2004-2006 coup Gilles elicited false testimony to frame Fanmi Lavalas leaders for crimes the RNDDH had manufactured and played a role in the destruction of Haiti's democracy, while the country's sovereignty was violated by imperialist governments.



**Prominent Haitian businessman Reginald Boulos is accused of financially supporting paramilitaries to force Aristide from power in the 2004 U.S.-backed coup d'etat**

**Samuel Madistin, President of FJKL**

Gilles runs FJKL along with its President, Samuel Madistin, a practicing lawyer.

After representing the Artibonite Department as a Senator in the 1990s, Madistin returned to politics in 2015 when he sought to be the presidential candidate of the Popular Patriotic Dessalinien Movement (MOPOD), a political coalition-turned-party.

Madistin's rival for MOPOD's nomination was former First Lady Mirlande Manigat, who is currently the president of Ariel Henry's High Transitional Council (HCT).

Former Senator Turneb Delpé, a MOPOD member, described the party as a mix of self-identified "Christian democrats," socialists, "liberalists," and nationalists.

Madistin lost to Manigat. Party members had reason to believe Manigat was a strong candidate. She won the first round of voting in the 2010 election, only to have the U.S. State department intervene in the election so their chosen candidate, Michel Martelly, won the second round in what is widely regarded as a rigged election.

A month later, Manigat withdrew her candidacy. In a letter to party members, she said "the elections as they are programmed, announced, and set with an impossible timetable, portend a fake vote which does not respect democratic principles."

The nomination was then handed back to Madistin, who enthusiastically took on the role, officially launching his campaign a few months later. Madistin's platform included many promises of investment in infrastructure, agriculture, public health, energy, reforestation, education, and governance. No details were provided on how all these projects would be funded. In his acceptance speech, Madistin framed his ideals as that of a social-democrat. He told party members that Haiti needed a "united, sovereign, democratic and popular state …that gives itself the means to fight effectively against corruption and social inequalities." A generous plan with no details on how it might be implemented.

Ignoring Manigat's assessment of the likelihood of foreign meddling in the 2015-16 election, Madistin ran for the presidency, competing with 54 other candidates. He lost. Only 18% of the voters voted in the election – approximately 1.5 million Haitians. Madistin acquired approximately 13,000 votes – less than 1% of the total.

The 2015-16 voting brought to power Jovenel Moïse and was widely regarded as a sham election. Like so many other politicians and political parties, Madistin tacitly endorsed the election by choosing to run, solidifying PHTK rule over Haiti.

The year after Moïse was inaugurated as Haiti's president, Madistin and Gilles founded the FJKL in May 2018 (about one year after Gilles left the RNDDH).

It is unclear where FJKL's funding comes from. From her years at RNDDH, Gilles has shown a clear willingness to receive funding from imperialist agencies, including the NED, USAID, the Canadian government, and the French government.

Meanwhile, Madistin is the lawyer of Reginald Boulos, one of Haiti's richest bourgeois oligarchs. This suggests another likely source of funding for the FJKL.

Reginald Boulos, a prominent founder and member of the NED-organized Group of 184 during the 2004 coup, is accused of financially supporting paramilitaries to force Aristide from power in the 2004 U.S.-backed coup d'etat. In an interview with Peter Hallward, paramilitary leader Guy Philip was asked if Boulos and other oligarchs had subsidized his movement. In response, Philippe said "Yes we had meetings with various businessmen and they helped us… they contributed around $200,000 (US) to buy arms and ammunition."

According to his Linkedin page, "Boulos is past and current President of the Haitian Chamber of Commerce and Industry, and a member of the Haitian American Chamber of Commerce, the Haitian Medical Association, and the Haitian Association of Public Health."

A multimillionaire, Boulos is also "CEO of Boulos Investment Group, which includes Autoplaza S.A., the second largest car dealership; Delimart S.A, Haiti's largest supermarket chain; Pehacheve, a leading pharmaceutical distribution company; Multipresse S.A. radio station which he co-founded, and *Le Nouveau Matin*, one of the two daily newspapers in Haiti."

A trained medical doctor, Boulos is implicated in the death of 87 Haitian children after his company, Pharval Pharmaceuticals, produced a poisonous cough syrup that was distributed in Port-au-Prince's poor neighborhoods. An Ayibopost report from 2018 claims "at least 77 children aged one to 13 months perished in this tragedy," while another 10 survivors suffer from permanent disabilities.

Boulos is also linked to another episode of medical malpractice against Haitian children. In 1996, the Haiti Information Project reported on a case of more than 2,000 babies in Cité Soleil who were given an irregularly high dose of an experimental measles vaccine. This "U.S. government test" was conducted by the U.S.-funded *Centres pour le Développement et la Santé* (CDS), which Boulos then headed.

Richard Sanders describes the Group of 184 as "the most powerful coalition of 'civil society' organizations in Haiti during the lead up to the 2004 coup." It was dominated by Haiti's business elite who were funded by American, Canadian and European government "aid" and "democracy promotion" agencies. Sanders explained that "the G184 coordinated and led the successful campaign to destabilize Haiti's elected government and depose President Aristide."

Tom Reeves criticized the Group of 184 of being "little more than a list of well-known pro-elite and pro-business apologists in Haiti, most of whom have virtually no public following."

As reported by *Haiti Liberté*, Boulos also took it upon himself to arm the de facto regime's police force, which violently repressed protests demanding exiled President Aristide's return, killing scores of demonstrators and bystanders.

**Madistin is Reginald and Rudolphe Boulos' legal representative**

Madistin has worked as Boulos' attorney on several occasions. He has represented members of the Boulos family for well over a decade and Reginald Boulos' brother, Rudolphe Boulos, as far back as 2008.

Rudolphe Boulos was found to be criminally liable for the aforementioned case of poisoning of 87 Haitian children as he was president of Pharval Pharmaceuticals at the time. Judge Jean Wilner Morin sentenced Boulos to six months in prison and ordered him to pay three million gourdes in damages to each of the victims. This judgment followed an exhaustive investigation published in the Journal Public Health Report that showed Pharval had not followed standard procedure or checked that the ingredients were certified.

Rudolphe Boulos never served a single day in prison. It is also unclear whether he paid the victims and their families the amounts owed. Rudolphe Boulos left Haiti to escape conviction following the judgment.

Madistin filed an appeal on behalf of Boulos and refused to comment to the media.

Madistin more recently represented Reginald Boulos when the oligarch was scheduled to be heard by a commission of inquiry from the General Directorate of the Haitian government's Unit for the Fight Against Corruption (ULCC) on Jul. 2, 2021. According to a report by *Haïti Liberté*'s Isabelle Papillon, the ULCC was investigating two large loans Boulos received for a project to build apartments (RBI), and his Delimart supermarket chain.

Papillon explained further that "Jenley Marc Jean-Baptiste, ONA's General Director, supported ULCC's initiative to investigate the dispute between ONA and RBI. In a Jul. 2 note, Jean-Baptiste wrote that ONA "vehemently condemns the misappropriation of its funds in the amount of one million U.S. dollars by the company Real Business Investment SA, a company belonging to Mr. Pierre Réginald Boulos, as part of a fictitious project for the construction of social housing in Fermathe, set up in 2018."

Boulos refused to show up for the hearing and a warrant for his arrest was issued. His bank accounts in Haiti were frozen.

Two days later, Jul. 7, 2021, President Moïse was assassinated. The charges against Boulos were quickly dropped by judge Bernard Sainvil without ONA's lawyers in attendance, effectively stopping the investigation into Boulos' "fictitious" social housing project in its tracks.

At the time, Boulos was president of the "Third Way Movement for Haiti" (MTVAyiti), a political party founded in December of 2019. Boulos founded MTVAyiti to challenge President Jovenel Moise after their falling out in the summer of 2018.

Responding to the ULCC and ONA, Boulos posted the following statement on Jul. 3, 2021: "It's not the first time they have used lies and manipulation to weaponize the justice system against a political opponent," he wrote in Kreyòl. "It's not the first time they've invented fake cases to cover true cases of crime and corruption. Our eyes are open! One day will be the day! The struggle continues for another Haiti!"



**Former Fanmi Lavalas deputy Amanus Mayette, imprisoned without trial from 2004 to 2006, claims that Gilles offered him a bribe if he would testify against other Fanmi Lavalas leaders after the 2004 coup.**

When the loan was first reported on in the summer of 2018, it was quickly criticized. The loan facilitated Boulos' purchase of a Nissan dealership in Port-au-Prince. In an article for *Le Nouvelliste*, financial analyst Guy Laudé said the "two institution leaders created a tailor-made product, without any legal reference" and was likely developed to supplement "the company's lack of capital."

So, while acting as president of so-called "human rights" group, FJKL, Madistin was also representing an oligarch, who was credibly accused of corruption.

*(To be continued)*

*Travis Ross is a teacher based in Montreal, Québec. He is also the co-editor of the Canada-Haiti Information Project at canada-haiti.ca . Travis has written for Haiti Liberté, Black Agenda Report, The Canada Files, TruthOut, and rabble.ca. He can be reached on Twitter.*

# Un adolescent palestinien abattu lors d'un raid militaire israélien en Cisjordanie occupée



**L'adolescent palestinien Othman Atef Abou Kharj a été tué par les forces israéliennes lors d'un raid sur le village d'al-Zababdeh en Cisjordanie le 22 août 2023**



**Des Palestiniens portant le corps d'Othman Abu Khuroj, 17 ans, dans la ville de Zababdeh, en Cisjordanie occupée, le 22 août 2023 [Ayman Nobani/Al Jazeera]**

*Un Palestinien de 17 ans a succombé mardi aux blessures qu'il a subies lors d'un raid des forces israéliennes au sud-est de la ville de Jénine en Cisjordanie occupée, selon les autorités sanitaires.*

Cité par l'agence de presse officielle palestinienne WAFA, Fawaz Hamad, directeur de l'hôpital al-Razi à Jénine, a affirmé qu'Othman Atef Abou Kharj est mort après avoir été grièvement blessé lors des affrontements qui ont éclaté lors du raid de l'armée israélienne sur le village d'al-Zababdeh.

Il a été blessé par balle à la tête et est décédé à l'hôpital al-Razi, à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, a indiqué le ministère de la Santé palestinien. Cette évolution intervient une semaine après que deux jeunes Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés lorsque les forces militaires israéliennes ont pris d'assaut un camp de réfugiés sur le flanc Est de la Cisjordanie.

L'agence de presse palestinienne Shehab, citant des sources locales, avait rapporté à l'époque qu'un grand nombre de soldats israéliens, à bord de dizaines de véhicules militaires, avaient pris d'assaut le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber, situé à trois kilomètres au sud-ouest d'Ariha, aux premières heures du 15 août. Ces raids ont donné lieu à des affrontements armés avec des résistants.

Selon un autre rapport de WAFA, les forces israéliennes ont arrêté quelque 47 Palestiniens lors de plusieurs raids en Cisjordanie mardi matin 22 août. À Ramallah, précise le communiqué, les forces israéliennes ont mené un raid militaire dans la ville d'Abwein, au nord-est de la ville, et ont arrêté 16 Palestiniens.

Un autre raid militaire a été mené dans le quartier de Batan al-Hawa, où ils ont arrêté un autre Palestinien, ajoute le communiqué. En outre, 12 Palestiniens de différentes villes ont été arrêtés à Al-Khalil, indique le rapport. À Naplouse, au nord de la Cisjordanie, les forces du régime sioniste ont arrêté cinq Palestiniens.

Six Palestiniens à Qalqilya, trois à Tulkarem et un Palestinien de 43 ans dans la ville de Qarawat Bani Hassan, à l'ouest de Salfit, ont été arrêtés lors de plusieurs raids israéliens, selon le rapport.

Les forces israéliennes lancent des raids presque quotidiennement dans diverses villes de Cisjordanie sous prétexte de détenir ce que le régime appelle des Palestiniens « recherchés ». Les raids conduisent généralement à de violents affrontements avec les habitants.

Plus de 200 Palestiniens ont été tués cette année dans les territoires palestiniens occupés et à Gaza. La majorité de ces décès ont été enregistrés en Cisjordanie. Plus de 30 personnes ont été tuées dans des attaques de représailles palestiniennes contre des colons israéliens au cours de cette période.

Ces chiffres indiquent que 2023 est déjà l'année la plus meurtrière pour les Palestiniens de Cisjordanie depuis que les Nations unies ont commencé à recenser les décès en 2005. Auparavant, 2022 avait été l'année la plus meurtrière avec 150 Palestiniens tués, dont 33 mineurs, selon les Nations unies.

Le nombre croissant de morts l'année dernière a incité les experts de l'ONU à condamner le traitement infligé aux Palestiniens, notamment les attaques contre leurs maisons et la destruction de leurs biens.

**PresseTV 22 Août 2023**

# Les travailleurs de Rieter India à nouveau en grève




**Les travailleurs de Rieter India appellent à une grève générale**

*La Rieter India Employees Federation, affiliée à IndustriALL Global Union par le biais du Shramik Ekta Mahasangh, est en grève pour la deuxième fois cette année alors que la direction persiste dans ses pratiques déloyales du travail.*

Plus de 350 travailleurs de Rieter India avaient déjà arrêté le travail en janvier après que la direction eut refusé de répondre aux questions du syndicat à propos de pratiques déloyales du travail. Sept dirigeants du syndicat, dont son secrétaire général et son président, avaient été transférés dans le but d'affaiblir le syndicat après que celui-ci eut déposé plainte au du ministère du Travail contre l'utilisation illégale de travailleurs contractuels par l'entreprise.

Les travailleurs n'ont pu que repartir une nouvelle fois en grève puisque la direction n'a pas remédié à la situation et s'est, au contraire, lancée dans de nouvelles attaques contre le syndicat pour affaiblir les droits des travailleurs. Vingt travailleurs ont été suspendus d'un coup sur de fausses accusations. Vingt autres ont été transférés dans divers sites éloignés, prétendument à des fins de formation. Neuf syndicalistes, dont deux représentants syndicaux, ont aussi été licenciés sur-le-champ lorsque le syndicat a publié un préavis de grève.

C'est dans ce contexte que Kishor Somwanshi, le président du Shramik Ekta Mahasangh, a déclaré : « *Plutôt que de remédier à la situation, la direction de Rieter fait preuve d'abus de pouvoir en faisant appel à la police et à des politiciens locaux pour briser la grève. C'est inacceptable. Nous poursuivrons la lutte tant que nos revendications ne seront pas satisfaites.* »

Apoorva Kaiwar, la secrétaire régionale d'IndustriALL pour l'Asie du Sud, s'est rendue aux côtés des grévistes par solidarité et elle a déclaré : « *IndustriALL est aux côtés des travailleurs de Rieter India. Nous appuyons sans réserve les revendications de notre affilié et nous exhortons la direction à apporter rapidement une solution.* »

**IndustriALL 8 août 2023**

# Chassé du Niger, Macron reconnaît le régime du Venezuela pour obtenir du gaz



**Emmanuel Pineda et le président Nicolas Maduro**

Par Cheikh Dieng*

En passe d'être chassé du Niger, Macron fait un retournement de veste inimaginable en se tournant vers le Venezuela de Nicolas Maduro dont l'élection à la tête du pays n'avait pas été reconnue en 2018 par la France. C'est du moins ce que nous a appris ce 17 août le journal Le Monde.

En effet, d'après cette source, la France a officiellement normalisé ses relations diplomatiques avec le Venezuela en y nommant un nouvel ambassadeur, Emmanuel Pineda, lequel a remis ses lettres de créances au président Maduro en direct à la télévision ce 16 août. « *L'acte est hautement symbolique. Diffusée en direct à la télévision publique du Venezuela, la cérémonie durant laquelle le nouvel ambassadeur de France, Emmanuel Pineda, a remis, mercredi 16 août, ses lettres de créances au président Nicolas Maduro officialise la normalisation des relations entre les deux pays, après une période de tension provoquée par la non-reconnaissance par Paris de la réélection du chef de l'État en 2018* », renseigne Le Monde.

Derrière ce grand coup diplomatique, se cache une réalité géopolitique que personne ne peut nier. En effet, depuis la guerre en Ukraine qui a plongé le monde dans une crise énergétique sans précédent, l'Occident a compris qu'il est désormais crucial de compter sur l'Afrique et l'Amérique pour assurer la diversification de ses ressources en pétrole.

C'est d'ailleurs l'explication fournie par Luis Angarita, professeur spécialiste des relations internationales à l'Université centrale du Venezuela. « *Le monde doit diversifier ses sources [d'approvisionnement en pétrole] avec l'Afrique et l'Amérique. Le Venezuela, qui a les plus grandes réserves du monde, réintègre ainsi la géopolitique ! La France l'a compris* », soutient le professeur.

Il faut surtout marteler que la normalisation des relations entre Paris et Caracas intervient dans un contexte géopolitique assez tendu marqué par un coup d'Etat au Niger qui a renversé l'ex président Mohamed Bazoum, perçu par la junte militaire comme une marionnette de la France.

Ce coup dur asséné à Bazoum est aussi une claque infligée à la France qui compte énormément sur l'uranium du Niger pour alimenter ses centrales nucléaires. En effet, il convient de préciser que le Niger reste l'un des pays les plus stratégiques dans l'approvisionnement de l'uranium pour Paris et l'Europe. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes.

En 2021, l'approvisionnement de l'uranium du Niger à l'Europe représentait 24,26%, loin devant le Kazakhstan (22,99%) ou encore la Russie (19,69%). Concernant l'approvisionnement de l'uranium pour la France, la dépendance de l'Hexagone est indéniable. Sur les 6 286 tonnes d'uranium importées en France en 2020, 34,7% provenaient du Niger. Le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et l'Australie représentent respectivement 28,9%, 24,6% et 9,9%.

Alors que l'hiver s'approche à grands pas en Europe, c'est désormais la course contre la montre pour éviter une pénurie de gaz. Et l'Occident est tout à fait conscient que pour s'en sortir, il n'a plus d'autre choix que de retourner sa veste et de traiter avec des régimes jadis considérés comme « voyous ».

En attendant la suite des événements, le Venezuela de Nicolas Maduro tire profit du contexte géopolitique actuel et devient totalement fréquentable.

***Cheikh Tidiane DIENG** est fondateur et rédacteur en chef du site www.lecourrier-du-soir.com. Diplômé en Médias Internationaux à Paris, en Langues et Marché des Médias Européens à Dijon et en Langues étrangères (anglais et espagnol) au Sénégal, ce passionné de journalisme intervient dans des domaines aussi divers que la politique internationale, l'économie, le sport, la culture entre autres. Il est aussi auteur du livre : "Covid-19 ; le monde d'après sera une dictature".

**Le Courrier du soir 17 Aout 2023**

# La malédiction de Kadhafi : faut-il exorciser les dirigeants français ?


Muammar Kadhafi, l'ancien dirigeant de la Libye

Par Pr Ely Mustapha*

*L'histoire est tissée de mystères et de légendes, des paroles maudites qui semblent s'inscrire dans le destin des nations et des peuples. Les malédictions, prononcées dans des moments de rage et d'agonie, portent en elles une énergie sombre et déconcertante. Les hommes peuvent oublier, mais l'univers, lui, semble parfois refuser de pardonner. Ainsi naquit la malédiction de Muammar Kadhafi, un souffle empreint de mysticisme et de tourments.*

Le souvenir de Muammar Kadhafi, l'ancien dirigeant de la Libye, reste inscrit dans les pages de l'histoire contemporaine. Sa fin tragique et la destruction de son pays par des forces internationales, dont la France, marquèrent une tournure sombre et ambiguë des événements. Dans les moments de désespoir qui précédèrent sa mort, Kadhafi aurait proféré une malédiction énigmatique sur la France, semblable à celle que Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple, jeta autrefois à ses oppresseurs.

*« Nicolas ! Sarkozy ! Hollande ! J'accuse vos mains souillées de sang et votre soif de pouvoir démesurée. Devant le tribunal de l'Histoire, je vous convoque à comparaître pour répondre de vos actes abominables. Maudits ! Maudits ! Que votre lignée endure la colère de l'opprimé jusqu'à la treizième génération de vos descendances ! »*

Telles furent les paroles maléfiques prononcées avec une ferveur brûlante par Muammar Kadhafi, guide déchu de la Libye, adressées aux dirigeants de la France impliqués dans la destruction de son pays. Comme Jacques de Molay, Kadhafi déverse sa malédiction du fond de sa conscience, réclamant justice pour les injustices perpétrées contre sa nation et son peuple.

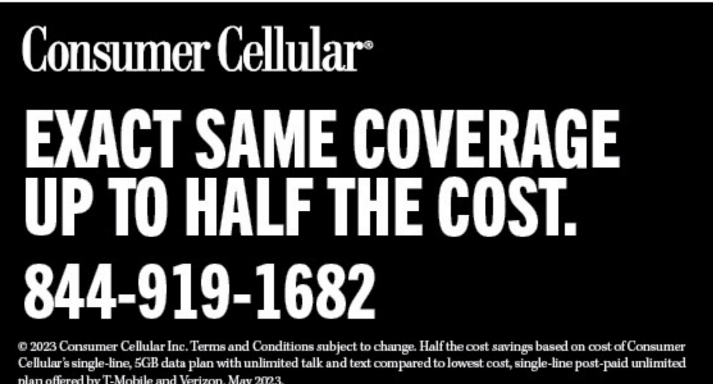
Ces paroles, murmurées dans les derniers souffles de Muammar Kadhafi, sont-elles une simple malédiction de l'esprit ou le reflet d'une énergie surnaturelle ? Les conséquences de ses paroles maudites semblent se manifester de manière subtile, influençant l'histoire contemporaine de la France.

La malédiction de Kadhafi se pose en écho aux maux infligés par l'intervention militaire conduite par la France, en alliance avec d'autres puissances, qui a abouti à la chute du régime de Kadhafi en 2011. Sous prétexte de protéger les civils et de promouvoir la démocratie, l'intervention a déclenché une série d'événements imprévus. La Libye s'est rapidement enfoncée dans le chaos, avec une fragmentation du pouvoir, une multiplication des milices armées et une crise migratoire d'ampleur régionale. Les conséquences néfastes de cette intervention ont jeté une ombre sombre sur la Libye et au-delà, affectant la stabilité de toute la région du Sahel.

La malédiction de Kadhafi, tout



























**AUTO DONATIONS**

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755









**HEALTH**

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

**HEALTH**

My Caring Plan's local advisors have helped thousands of families with unique needs find senior living. Can you afford 2k a month in rent? We can help for free! 866-989-1812

**HEALTH**

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

**HEALTH**

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

**HELP WANTED**

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

**HELP WANTED**

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

**HOME IMPROVEMENT**

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable

comme celle de Jacques de Molay, porte avec elle une charge émotionnelle et une dimension symbolique profonde. Elle incarne la quête de vengeance et de justice des opprimés, laissant derrière elle une marque indélébile d'un passé tumultueux. Alors que les dirigeants français affirment avoir agi pour le bien du peuple libyen, la malédiction de Kadhafi remet en question les motivations réelles et rappelle les coûts humains et sociaux de leurs actions.

Le désert de la Libye portait encore les cicatrices des bombardements et des combats. Les derniers jours de Muammar Kadhafi avaient été marqués par une fureur mêlée de résignation. Alors que les forces ennemies encerclaient sa dernière cachette, les murmures de sa colère s'élevèrent dans les vents brûlants du désert. Dans un geste qui semblait puiser dans une force ancestrale, Kadhafi leva son bras vers le ciel et lança ses paroles ensorcelées.

« *France, toi qui as semé les graines du chaos dans ma patrie, toi qui as répandu le sang des miens sur le sable sacré, écoute mon dernier souffle de vengeance ! Comme l'ombre du passé, cette malédiction poursuivra tes dirigeants et rongera leurs ambitions. Les alliances qui te semblaient solides se fissureront et la colère de tes propres enfants se retournera contre eux .Tes rues seront remplies de tumultes et tes élites connaîtront le déclin. Tel le corbeau portant la marque du péché, le destin de tes dirigeants qui ont fait souffrir mon peuple sera scellé par ma malédiction, et ton empire s'effondrera sous le poids de leurs actes.* »

Au fil des années qui suivirent, l'effet de cette malédiction se fit sentir. La France fut en proie à une série de revers et de troubles inexpliqués. Le déclin économique se fit sentir, avec des fluctuations boursières et une stagnation industrielle. Les tensions politiques et sociales s'accentuèrent, créant un climat de discorde qui sema la méfiance entre citoyens.

La malédiction de Kadhafi a également ravivé les débats sur l'identité nationale en France. Les questions liées à l'immigration, à la diversité culturelle et à l'intégration ont été exacerbées. Les tensions entre les communautés ont augmenté, ce qui a créé des fissures dans le tissu social et a rendu plus difficile la construction d'une société unie.

Après l'assassinat de Kadhafi, les années qui suivirent semblaient porter les signes de la malédiction proférée. La France, autrefois glorieuse et confiante dans son influence mondiale, commença à ressentir les effets de la malédiction de Kadhafi. Le déclin s'insinua lentement, comme une ombre grandissante projetée par une lune écarlate.

Le vent du destin avait tourné, et les paroles proférées par Muammar Kadhafi, même dans ses derniers souffles, semblaient porter un poids mystique. Était-ce une simple malédiction de l'esprit ou le reflet d'une énergie surnaturelle ? Peu importait la réponse, car les conséquences de ses paroles maudites commencèrent à se manifester de manière subtile, tissant un fil sombre dans l'histoire contemporaine de la France.

Les premiers signes du déclin se firent sentir dans les couloirs du pouvoir français. Une série de décisions politiques hasardeuses semblaient désormais guidées par une main invisible. Les dirigeants, à la recherche de renommée et de succès à court terme, s'engagèrent dans des aventures militaires discutables et des interventions étrangères controversées. Cependant, ces actions ne furent pas couronnées de succès. Les conflits s'enlisèrent, drainant les ressources nationales et sapant le moral du peuple. La nation jadis admirée pour sa diplomatie et sa culture commença à perdre de son prestige sur la scène mondiale.

Les alliances ébranlées par les actions imprudentes de la France commencèrent à se déliter. Des partenaires autrefois loyaux et des amis de longue date commencèrent à remettre en question leur alliance. La voix de la France, autrefois entendue et respectée, devint peu à peu un écho lointain dans les cercles internationaux. La malédiction de Kadhafi semblait s'étendre, transformant les actions de la France en éclats de méfiance et de désapprobation.

Au sein du pays, les dissensions et les divisions s'intensifièrent. Les citoyens commencèrent à remettre en question les intentions et les décisions politiques et sociales de leurs dirigeants. Les manifestations devinrent monnaie courante, exprimant le mécontentement grandissant envers une classe dirigeante perçue comme déconnectée des réalités quotidiennes. Les erreurs du passé semblaient refaire surface, rappelant les échecs historiques que le pays avait connus.

La malédiction de Kadhafi n'était pas seulement une suite d'événements isolés, mais plutôt une toile complexe tissée dans les fils du temps. Les conséquences de ces paroles maudites atteignirent également les territoires lointains, en particulier en Afrique et au Sahel. Des troubles régionaux éclatèrent, exacerbés par les déséquilibres créés par les actions passées de la France et de ses alliés.

Les dirigeants africains, se souvenant de l'intervention en Libye et de ses conséquences, commencèrent à se méfier des offres d'aide et de coopération de la France. La crédibilité de la France en tant que partenaire de développement fut sérieusement entamée. Les voix s'élevèrent pour appeler à une plus grande autonomie et à un leadership régional renforcé, laissant la France dans une position délicate.

En Afrique et au Sahel, la malédiction de Kadhafi prit une tournure sinistre. La montée du terrorisme et de l'instabilité dans la région accentua la perception d'un lien avec la malédiction. Les soldats français s'enlisaient au Sahel et les groupes extrémistes exploitèrent habilement les failles créées par les décisions précédentes de la France. Les troubles se propagèrent comme un feu incontrôlable, mettant en péril la stabilité de la région. Les efforts pour contrôler ces menaces furent entravés par un manque de confiance envers les actions de la France et par des divisions internes grandissantes.

Sur la scène internationale, les alliés de la France commencèrent à montrer des signes de méfiance. Les voix qui s'élevaient pour dénoncer les actions de la France se multiplièrent, rappelant les erreurs passées. Les interventions militaires et les politiques étrangères controversées de la France furent mises en lumière avec une intensité renouvelée. Les alliances autrefois fermes commencèrent à se briser, tandis que la réputation de la France était ternie par des doutes et des suspicions.

Dans la sphère internationale, la France perdait de son influence. Ses efforts diplomatiques étaient entravés par des désaccords et des échecs apparents.

Les anciens alliés commençaient à regarder ailleurs pour former des alliances nouvelles.

L'Ours et le Dragon, piétinaient le coq.

Faut-il exorciser les dirigeants français ?

* **Ely Mustapha**. Professeur d'université et Expert international. Pluridisciplinaire. Spécialiste chaine pénale. Lutte judiciaire contre le terrorisme et la criminalité organisée. IBM certified. Informaticien réseaux et systèmes, cybersécurité (CEH Certifié), forensics (anticorruption, fraude).

Fonctions occupées : Chef de Mission consultance G5 Sahel -Sécurité et Développement. Expert judiciaire principal (K1) pour la lutte contre le terrorisme en Afrique du Nord et au Moyen Orient (CT-MENA -Projet Européen). GPN/ExpRes -UNDP. Domaines d'intervention et de recherche : Gouvernance démocratique, réformes judiciaires, sécuritaires et pénitentiaires.

Une quinzaine d'ouvrages spécialisés (Sciences juridiques, économie, finances publiques, management public, fiscalité, TIC), de romans et d'essais publiés.

**Agora Vox 17 août 2023**

























